



L'ÉCHO DES PINS

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JACUT-LES-PINS

N°101 - JUILLET 2021

- PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL P. 4
- LE CONSEIL EN BREF P. 5
- LES HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE P. 31
- LE CALENDRIER DES FÊTES P. 32



www.st-jacut-les-pins.fr



MUNICIPALITÉ SAINT JACUT LES PINS



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR L'APPLICATION INTRAMUROS
TÉLÉCHARGEZ-LA !





SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
CONSEIL EN BREF	5
ÉTAT CIVIL	8
URBANISME	9
ENFANCE & JEUNESSE	10
VIE SCOLAIRE	12
PETITE ENFANCE & CULTURE	14
ACCUEIL ET VIE SOCIALE	15
ASSOCIATIONS	16
ACTUALITÉS	20
VIE ÉCONOMIQUE	22
INFORMATIONS DIVERSES	26

Le Maire et les Adjoints
sont à votre disposition sur rendez-vous

Le Maire – Didier GUILLOTIN

Béatrice STEVANT

1ère Adjointe, accueil, vie sociale et CCAS.

Richard LANGE

2ème Adjoint, voirie et urbanisme.

Alexandra LEBEL-TUAL

3ème Adjointe, affaires scolaires et jeunesse.

Olivier CARPENTIER

4ème Adjoint, vie associative et culturelle.

Sophie GASNIER

5ème Adjointe, développement économique,
emploi, finances, bâtiments,
commerces et entreprises.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h

1 rue des Moulins
56220 Saint Jacut les Pins
Tel : 02 99 91 28 65
www.st-jacut-les-pins.fr
mairie.stjacutlespins@orange.fr

Urbanisme (sur RDV) et Etat Civil
accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Aide sociale
compta.mairie.stjacutlespins@orange.fr
Transports scolaires
transports@redon-agglomeration.bzh

LA POSTE

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 15h45
Le Samedi : de 9h à 11h45
Levée du courrier à 14h45 - le samedi à 11h45
Tel : 02 99 91 23 00

ACCUEIL DE LOISIRS

Rue du Stade
Tel: 02 23 10 33 80 ou 06 11 84 05 20 p.10
enfance@st-jacut-les-pins.fr

ESPACE JEUNES

07 68 47 13 86 p.11
coralie.leveque@lafede.fr
www.lafede.fr
02 99 71 99 11

MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE

ESPACE NUMÉRIQUE

Tel : 02 99 91 38 52 p.14
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

Tel : 02 99 91 02 67
restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr

Bulletin Municipal de Saint-Jacut-Les-Pins - Juillet 2021.
Ce bulletin est réalisé en interne.
Directeur de publication: Didier GUILLOTIN.
Impression: Talent'Ea.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Didier GUILLOTIN
Maire

Vice-président Eau du Morbihan, Correspondant-employeur CNAS, conseil d'exploitation régie assainissement, CUP, commission territoriale eau 56. Fonctions communautaires : SCOT, membre des commissions vie des entreprises et attractivité - milieux naturels, eau potable, assainissement, lutte contre les inondations, finances et contractualisations.



Béatrice STEVANT
1^è adjointe, en charge de l'accueil et de la vie sociale
Titulaire SICS – MLPR - COPAS, Fonctions communautaires : membre des commissions transitions écologique et alimentaire, emploi-formation-insertion économie sociale et solidaire, petite enfance, SMGBO.



Richard LANGE
2^è adjoint, en charge de la voirie et de l'urbanisme
Réfèrent sécurité routière, Fonc. communautaires : membre des commissions voirie et bâtiments communautaires urbanisme opérationnel - habitat - mobilités, accueil de gens du voyage.



Alexandra LEBEL-TUAL
3^ème adjointe, en charge de la jeunesse et de la vie scolaire

Titulaire FARPV Fonctions communautaires : membre des commissions sports et loisirs - activités aquatiques - nautiques et portuaires sport -petite enfance.



Olivier CARPENTIER
4^ème adjoint, en charge de la vie associative et de la culture

Suppléant FARPV Fonctions communautaires : membre des commissions affaires culturelles et vie associative, comité de direction office de tourisme Pays de Redon.



Sophie GASNIER
5^ème adjointe, en charge des finances, de la vie économique, des bâtiments et de l'emploi

Membre du comité SME Fonc. communautaires : membre des commissions : vie des entreprises et attractivité / déchets, conseil d'exploitation régie des déchets.



Sara HÉMERY
Conseillère déléguée à la communication

Membre des commissions voirie et urbanisme et vie associative et culturelle. Fonctions communautaires : membre des commissions : mutualisations, ressources humaines et formations / transition, mutualisation aménagement et inclusion numériques.



Fabrice GEFFRAY
Conseiller délégué au développement durable

Membre des commissions voirie, vie économique et urbanisme et vie associative et culturelle. Fonctions communautaires : membre des commissions transitions écologique et alimentaire, prévention-collecte-traitement et valorisation des déchets, conseil d'exploitation régie déchets, chantiers écoles et collectivités, réseau territorial pour une économie solidaire.



Mélanie THÉAUDIN
Conseillère municipale

Membre des commissions urbanisme et voirie, affaires scolaires et jeunesse. Titulaire SICS.



Hervé ROUSSEAU
Conseiller municipal

Membre des commissions urbanisme et voirie, vie économique, vie associative et culturelle. Titulaire SME.



Pierre-Jacques BLANCHARD
Conseiller municipal

Membre CCAS. Membre des commissions : accueil et vie sociale, urbanisme et voirie. Suppléant MLPR.



Nathalie RICHARD
Conseillère municipale

Membre CCAS. Membre des commissions : accueil et vie sociale, vie associative et culturelle. Réfèrent sécurité routière.



Julien BUZIT
Conseiller municipal

Membre des commissions : affaires scolaires et jeunesse, vie associative et culturelle. Correspondant défense Fonctions communautaires : membre de la commission sports et loisirs, activités aquatiques, nautiques et portuaires et sport de plein air et de pleine nature



Laure MOQUET
Conseillère municipale

Membre des commissions urbanisme et voirie, vie économique, affaires scolaires et jeunesse.



Laurent CHAIN
Conseiller municipal

Membre CCAS Membre des commissions : accueil et vie sociale, urbanisme et voirie, vie associative et culturelle

LÉGENDE
SICS – Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Rochefort en Terre
SME – Syndicat Morbihan Energies
MLPR – Mission Locale du Pays de Redon
FARPV – Fédération d'Animation Rurale des Pays de Vilaine
COPAS - Coordination Partenariale d'Action Sociale
CNAS – Comité National d'Action Sociale
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
CUP : comité unique de programmation
SMGBO : syndicat mixte du grand bassin de l'Oust



Christophe ROYER
Conseiller municipal

Membre des commissions urbanisme et voirie, vie économique, vie culturelle et associative.



Méline RADIN
Conseillère municipale

Membre CCAS. Membre des commissions accueil et vie sociale, affaires scolaires et jeunesse. Titulaire SICS. Fonction communautaire : membre de la commission santé et autonomie.



Marie LAURENT
Conseillère municipale



Philippe CADIOT
Conseiller municipal

LE CONSEIL EN BREF

COMMUNICATION AVEC LES CITOYENS

Afin de développer la communication avec les administrés, l'application IntraMuros est mise en place. Elle permet l'envoi de message vers les citoyens et de signalements par les citoyens.

RÈGLEMENT D'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Afin d'intégrer au mieux les nouveaux agents, par équité entre les services et afin de limiter les dépassements du temps de travail, un règlement du temps de travail a été mis en place à compter du 01/01/2021. Ce règlement a été préparé par le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (CDG 56). Il fixe les règles relatives à la définition, la durée et les modalités d'organisation du temps de travail des agents de la commune de Saint Jacut les Pins, en adéquation avec les activités exercées et les nécessités de service.

FORMATION DES ÉLU(E)S

Une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 3,70% des indemnités de fonction sera consacrée chaque année à la formation des élus. Les organismes de formations doivent être agréés. Chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé est renouvelable en cas de réélection. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'ARIC pour l'année 2021 et de proposer une formation budget pour cette année.

PIÉGEAGE DE RAGONDINS

L'opération de piégeage des ragondins est reconduite en raison des résultats concluants constatés. Comme par le passé, la FDGDON assure la fourniture des cages-pièges et le suivi technique de l'opération pour laquelle plusieurs bénévoles ont proposé leur concours. Les bénévoles sont dédommagés à hauteur de 61€ par piègeur et par an. Ce dédommagement correspond au remboursement forfaitaire des frais de déplacements des piègeurs. En 2020, il y avait 10 bénévoles. En 2021, ils sont 11.

DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE"

Le dispositif « Argent de Poche » offre une possibilité aux adolescents de la commune, âgés de 16 et 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Ces missions sont rémunérées 15€ pour 3H de travail journalier. Une régie d'avance permettant l'indemnisation des jeunes est mise en place. Une demande de subvention auprès de la CAF a été effectuée.

LOTISSEMENT DES CALLUNES

- Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre du lotissement Les Callunes a été attribuée au groupement LEGAVRE-THOMAS-BHAU, pour le montant de 42 370 € HT.

- Permis d'aménager

Le projet d'aménagement du lotissement Les Callunes doit faire l'objet d'un dépôt de permis d'aménager. Le maire a été autorisé à le déposer.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST : signature de la nouvelle charte d'entretien des espaces des collectivités

La Commune est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration de ses pratiques d'entretien et de désherbage de la voirie et des espaces verts. Cet engagement est formalisé dans le cadre d'une charte d'entretien des espaces des collectivités signée avec le SMGBO. Le syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust a mis à jour ladite charte.

MAIRIE : travaux d'étanchéité

Des travaux d'étanchéité sur le toit de la mairie ont été décidés. L'offre de la SARL VOISIN COUVERTURE de ST-JACUT-LES-PINS pour un montant de 7 006,53 € HT a été retenue.

ENQUÊTE PUBLIQUE : Chemin rural N° 20 au lieu-dit « La Gouëmerie »

Mr BURBAN Mathieu et Mme MOQUET Laure, propriétaires de la parcelle, desservie par le chemin rural N° 20 situé au lieu-dit « La Gouëmerie », ont sollicité l'acquisition d'une partie de ce terrain, celle enclavée dans leur propriété. La partie demandée ne dessert aucune autre propriété et l'accès aux autres parcelles reste possible dans le cadre de la transaction.

Une enquête publique en vue du déclassement et de l'aliénation de la partie du chemin rural N° 20 situé au lieu-dit « La Gouëmerie » a été ouverte du 24/02/2021 au 10/03/2021

L'ensemble des frais afférents à cette demande est supporté par les acquéreurs (frais de publicité, d'enquête publique, de géomètre et de notaire). Suite à cette enquête, la commissaire-enquêtrice a donné un avis favorable au déclassement, à l'aliénation et à la cession de la partie du chemin rural. A la majorité (2 contres), le conseil municipal a validé cette cession au prix moyen de 2€/m² (0,65€ pour la zone A et 3,75€/m² pour la zone Nh2).

VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

Suite aux divisions parcellaires pour les lots périphériques dans le secteur du futur lotissement des Callunes, 2 terrains supplémentaires ont été réservés et devraient être vendus au cours de l'année 2021. Les lots sont à vendre 27€ TTC le mètre carré. 5 lots sur les 6 en vente sont réservés.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - Année 2021

ASSOCIATIONS	MONTANT	IMPUTATION	Observation
APEL ST JACUT LES PINS			
• Sorties scolaires & Projet pédagogique	1 000,00 €		
• Animation de Noël	900,00 €	6574	
• Classe de neige (120 €/élève - acompte)	1 100,00 €		
TOTAL	3 000,00 €		
OGEC - ST JACUT (garderie)	3 064,00 €	6574	
Espoir football - ST JACUT	2 600,00 €	6574	
Subvention exceptionnelle (tournoi 2020)			
St-Jacut Espoir Basket - ST JACUT	900,00 €	6574	
Donneurs de sang - ST JACUT	110,00 €	6574	
Club de l'Amitié - ST JACUT	250,00 €	6574	
FNACA ST JACUT LES PINS	200,00 €	6574	
Société de Chasse - ST JACUT	400,00 €	6574	
Les Débrouill'arts - ST JACUT	2 000,00 €	6574	
Eau Grées des Moulins - ST JACUT	350,00 €	6574	
MOTO CLUB de ST JACUT	200,00 €	6574	
Les Crinières de l'Arz - ST JACUT	150,00 €	6574	
ARC-EN-CIEL ENCHANTE - ST JACUT	200,00 €	6574	Sous réserve de l'organisation d'un concours de chant
Tous en Forme - ST JACUT	100,00 €	6574	
TOTAL ASSOCIATIONS DE ST-JACUT	13 524,00 €		
Fédé du Pays de Vilaine - REDON : CIAS (5,8€/hab.)	10 661,35 €	6574	
TOTAL ANIMATION	10 661,35 €		
CCAS ST JACUT LES PINS	6 500,00 €	65732	
Fonds de solidarité Logement (FSL) VANNES	183,50 €	6574	
TOTAL SUBV. A CARACTERE SOCIAL	6 683,50 €		
Resto du cœur 35 - RENNES	90,00 €	6574	
EMSS (CG 56) - VANNES (0,15 €/hab.)	275,25 €	6574	
Tennis Club de l'Oust - ST VINCENT SUR OUST	150,00 €	6574	
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	515,25 €		
TOTAL GENERAL	31 384,10 €		

CCAS : La loi impose l'Analyse des Besoins Sociaux par chaque commune. Celle-ci va être mise en place et permettra d'évaluer les besoins et les services existant sur la commune pour mettre en avant les actions à engager pour faire évoluer l'offre par rapport aux besoins.

LE CONSEIL EN BREF

GROUPEMENT DE COMMANDES DES TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis 5 ans, il existe un groupement de commande pour le marché commun de voirie entre 4 communes : Allaire, Les Fougerêts, Saint Jean La Poterie, Béganne. Les communes de Rieux et Saint Jacut les Pins ont rejoint ce groupement en 2021. Une convention a été signée entre les Communes concernées. Le but est de rationaliser le coût pour les travaux de voirie entre les 6 communes.

PERSONNEL COMMUNAL : emplois saisonniers

Afin de pouvoir répondre à la charge de travail de la période printanière et estivale des services techniques, il est nécessaire de recourir à un emploi saisonnier. Un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) de 36H a été signé avec Mr Théo Sempéré du 12 avril au 11 octobre. Ce contrat est accompagné par l'Etat qui prend en charge 65% du salaire sur une base de 20H hebdomadaires.

De plus, le recrutement d'un contractuel pour la gestion du camping et un complément d'heures aux services techniques a été validé. Mr Bernicot Romain a débuté son contrat le 1er juin. Celui-ci se terminera le 31 août.

CONVENTION AVEC LE CDG 56 : mission d'inspection santé-sécurité au travail

La convention de mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail a été renouvelée avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.

COMPTE DE GESTION 2020 : BUDGET COMMUNE

Le compte de gestion 2020 de la commune n'a appelé aucune observation ni réserve de la part du conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET COMMUNE

Le compte administratif 2020 de la commune a été adopté à la majorité des conseillers (14 pour - 3 abstentions).

BUDGET COMMUNE

Section	Sens	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	
Fonctionnement	Dépenses	1 440 237,52	1 095 565,58	0,00	
	Recettes	1 440 237,52	1 304 971,02	0,00	
	Résultat de l'exercice			209 405,44	0,00
	Résultat reporté - Commune			9 336,05	
	Résultat reporté - Assainissement			-193 038,47	
	Résultat cumulé à affecter			25 703,02	
Investissement	Dépenses	504 385,88	164 787,26	243 618,12	
	Recettes	504 385,88	366 153,83	8 480,27	
	Résultat de l'exercice			201 366,57	-235 137,85
	Résultat reporté - Commune			-106 151,92	
	Résultat reporté - Assainissement			57 118,12	
	Résultat cumulé			-82 805,08	

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 : BUDGET COMMUNE

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 a été entièrement affecté au financement de l'investissement pour 25 703,02€

VOTE DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2021

Le taux de taxe d'habitation est dorénavant figé au taux voté au titre de l'année 2019 (13,23%).

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 de la commune est désormais égale à la somme du taux communal (16,69% en 2020) et du taux départemental (15,26% en 2020). Le taux est donc de 31,95%. Il n'a pas été voté d'augmentation de ce taux pour 2021.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties 2021 de la commune est maintenu à 63,86%.

BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE

Le budget primitif 2021 de la commune a été adopté pour la section de fonctionnement à hauteur de 1 437 222,15€ et pour la section d'investissement à hauteur de 651 724,54€.

BUDGET PRIMITIF 2021 - LOTISSEMENT DES CALLUNES

Le budget primitif 2021 du lotissement Les Callunes a été adopté pour la section de fonctionnement à hauteur de 356 574,28€ et pour la section d'investissement à hauteur de 356 569,28€.

COMPLEXE POLYVALENT

Le Conseil Municipal, à la majorité (17 pour, 1 contre) a décidé de réaliser des travaux de rénovation énergétique au complexe polyvalent et a validé le projet élaboré par la commission communale pour une enveloppe financière de 936 811,25 € HT.

Des subventions seront demandées pour un total de 749 449,02 € HT auprès de l'Etat et du département du Morbihan. L'autofinancement s'élèvera à 187 362,25 € HT.

TONDEUSE AUTOPORTÉE

L'acquisition d'une tondeuse autoportée a été validée par le conseil municipal auprès de l'entreprise Mécadom de Questembert pour 28 100 € HT. Pour le financement de cet investissement, le Département a été sollicité au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) pour la somme de 7 025€. L'ancien matériel sera repris 9 300€ HT. Le reste à charge pour la collectivité sera donc de 11 775€ HT

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS 2021 - 2022

Les tarifs du centre de loisirs sont maintenus pour l'année scolaire 2021-2022. Toutefois, le tarif des repas sera étudié après validation du nouveau contrat de restauration. Un nouveau barème sera établi en 2022.

RESTAURANT SCOLAIRE : contrat de fourniture des repas - cahier des charges & consultation de prestataires

Le contrat de fourniture des repas au restaurant scolaire arrivant à son terme au 31/08/2021, il convient de prévoir le lancement d'une consultation de prestataires afin de renouveler ce contrat. Le cahier des charges établi par la commission communale et les services communaux a été validé par les conseillers et la consultation des prestataires est lancée.

MAISONS FLEURIES : RÈGLEMENT

Le règlement du concours des maisons fleuries, préparé par la commission accueil et vie sociale, a été validé par le conseil municipal.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU À L'INTERCOMMUNALITÉ

Le conseil municipal s'est opposé au transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la communauté d'agglomération.

CONVENTION AVEC REDON AGGLOMÉRATION:

compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines

Une convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines est signée avec Redon Agglomération. L'exploitation et l'entretien des biens affectés à l'exercice de cette compétence resteront donc dans la gestion communale.

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE 56) : Adhésion

L'adhésion au CAUE du Morbihan a été validée, afin d'apporter à la municipalité des conseils personnalisés en aménagement et urbanisme. Elle s'élève à 574,20€ (0,33€ / habitant).

INDEMNISATION

A la demande de Monsieur Christophe ROYER, le conseil municipal a étudié l'indemnisation de deux commerçants.

Le conseil municipal dans sa majorité n'a pas souhaité indemniser ces commerçants par équité vis-à-vis des autres commerçants et artisans et considérant qu'une compensation avait déjà eu lieu pour l'un d'entre eux (15 votes contre et 3 votes pour).

LE CONSEIL EN BREF TARIFS COMMUNAUX

LOCATIONS DE SALLES		TARIFS 2021	CAUTION	CHAUFFAGE (01/11 au 31/03)
SALLE DE LA VALLEE	Location salle	50.00 €	50.00 €	Néant
	location 2è journée	50.00 €		
ANCIENNE MAIRIE	Vin d'honneur	38.87 €	50.00 €	Néant
	Repas / buffet	77.71 €	50.00 €	17.00 €
SALLE POLYVALENTE	Vin d'honneur / réfectoire	38.87 €	60.00 €	15.00 €
	Buffet / réfectoire	77.71 €	60.00 €	20.00 €
	Repas / réfectoire + matériel de cuisine	126.29 €	152.00 €	20.00 €
	Location de vaisselle	26.08 €		
	Casse ou perte de vaisselle - A l'unité	1.00 €		
	Location de verres (4 douzaines)	5.92 €		
	Extension + scène	89.38 €		
SALLE ASSOCIATIVE RUE STE ANNE	Location 2è journée	80.77 €		
	Vin d'honneur	38.87 €	50.00 €	

LE CLUB DE L'AMITIÉ vous propose des chapiteaux en location : s'adresser à Madeleine ROUXEL au 02 99 71 96 31
Le prêt de vaisselle est également possible.
L'OGEC vous propose des tables et bancs en location : s'adresser à Maurice LESOURD au 02 99 91 30 25

CANTINE MUNICIPALE	Le repas - tarif de base	3.30 €
	Le repas - service non prévu (majoration de 25%)	4.20 €
LUDOTHÈQUE	Abonnement famille	10.00 € / an
	Abonnement structures et associations	15.00 € / an
CAMPING MUNICIPAL	Campeur	3.00 € / jour
	Enfant de moins de 7 ans	1.50 € / jour
	Emplacement	2.50 € / jour
	Branchement électrique	3.50 € / jour
	Garage mort	3.50 € / jour
	Voiture	1.50 € / jour
	Deux roues motorisé	1.20 € / jour
	Taxe de séjour	votée par Redon agglomération
BUSAGE	Fourniture + pose 0.30 (ml)	32.47 €
	Forfait entrée 6 ml en 0.30 m (hors matériaux remblai)	194.84 €
	Remblai	20.38 € / tonne
	Sable	20.38 € / tonne
	Confection regard 40 X 40 cm	137.67 €
	Confection regard 50 X 50 cm	161.41 €
	Couvercle regard 50 X 50 cm	35.70 €
	Couvercle regard 60 X 60 cm	41.62 €
Grille fonte 50 X 50 cm	102.00 €	
Grille fonte 60 X 60 cm	153.00 €	
ENTRETIEN DE TERRAINS	Montant horaire	77.97 €
CIMETIÈRE	Concession 30 ans 2m ²	186.52 €
	Concession 30 ans 4m ²	373.00 €
	Tombe avec caveau 2 places	1 100.00 €
COLUMBARIUM	Concession 15 ans	500.00 €
	Concession 30 ans	1 000.00 €
VENTE DE BOIS SUR PIED	Chêne, châtaignier	20.00 € le m ³ - stère
	Bois divers	13.00 € le m ³ - stère
	Bois stocké aux services techniques	30.00 € le m ³ - stère

Remarque : dans certains cas particuliers, un tarif différent pourra être envisagé (en contrepartie de travaux d'entretien d'un site par exemple).

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Le 27 mars 2021

Jérôme TOUZEAU et Chih-Yu LIN



NAISSANCES

Le 29 octobre 2020

Le 28 décembre 2020

Le 21 avril 2021

Le 8 mai 2021

BUCHART Léo

LE GAL Timothé

BIZET Miléna

PARISSE Jane

DÉCÈS

COMMUNAUTÉ DES SOEURS

Le 08 janvier 2021 Lucienne GUERRIER
Le 26 janvier 2021 Angèle LAGUEUX
Le 05 février 2021 Marie BETIN
Le 03 mars 2021 Philomène ROCHER
Le 03 mars 2021 Angèle GUIMARD
Le 13 mars 2021 Anne BREGER

MAISON DE RETRAITE

(rectificatif)

Le 29 octobre 2020 Yvonne FOUCHET, veuve CHEVREL

Le 26 déc. 2020 Joëlle NERBONNE
Le 03 janvier 2021 Thérèse JOSSO, veuve CLODIC
Le 21 janvier 2021 Alcime LANOË
Le 12 février 2021 Jacqueline TRAMEY, veuve QUESNEL
Le 11 mars 2021 Anne DANILO, veuve SOREL
Le 06 avril 2021 Pierre SIGNOL
Le 30 avril 2021 Jeannine ROUXEL
Le 17 mai 2021 Anna FRÉOUX, veuve MAHÉ
Le 18 mai 2021 René GLARD

PERSONNES DOMICILÉES À SAINT JACUT LES PINS

Le 27 octobre 2020 Anne DRÉAN, veuve CHEVALIER
Le 02 déc. 2020 Odette HÉMERY
Le 08 déc. 2020 Sylvie BARGERIE
Le 23 déc. 2020 Marie HÉMERY, veuve RIO
Le 31 déc. 2020 Monique ROUXEL, veuve AUDIGER
Le 27 février 2021 Pierre CHEVALIER
Le 14 mars 2021 Pauline CAUDARD épouse BREGER
Le 15 avril 2021 Timéo BRIAND
Le 25 avril 2021 Christine BLOYET, veuve BERNICOT
Le 10 mai 2021 Michel BERTHEBAUD



Un grand MERCI aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie.
Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.
Vous pouvez joindre le Père GAUTIER au Presbytère de PEILLAC: 02 99 91 24 10



URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

Unité Pilotage Réseau Ouest ORANGE
 DUFRAICHE Christophe
 BREGER Jean-Luc
 PERION Fabien

OLLIVIER Rose-Marie
 GENEST Didier

LEBEL Stéphane
 NRGIE CONSEIL_DIEUDONNE Séverine
 RICHARD Sylvain

PROVOST Jean-Yves
 FERNET Mauricette
 RICHARD Alain
 ALAGNA Romain

GUILLOTIN Daniel
 GUIZARD GOUBIN Martine
 GEFFRAY Fabrice

BERRET Gilles et GICQUEL Lydie

THELB Morgane
 THELB Morgane
 FOURNEL Virginie
 HERVIEU Jean-François
 GUILLOU Maryse
 HEMERY Gabriel
 HEMERY Gabriel
 LE PORHO Marie
 CAMBON DE LAVALETTE Mireille
 CHEVALIER Christiane
 HUET Marlize
 GEFFRAY Fabrice
 NAËL Françoise
 SOUCHET Philippe

Installation de télécommunication
 Division parcellaire
 Clôture
 Pose d'ouverture sur construction
 pose clôture et portillons sur 5 enclos
 Division foncière
 Construction d'un préau sur terrasse
 existante
 Pose d'une clôture
 Pose de panneaux photovoltaïques
 Agrandissement et changement
 d'ouvertures
 Pose d'une clôture
 Abri de jardin
 Changement d'ouvertures
 Muret en parpaings avec habillage
 pierres naturelles
 Clôture
 Ravalement de façade
 Modification de façade-Bardage
 et pierre de parement
 Isolation par l'extérieur, modification
 de façade et aménagement garage
 en partie habitable
 Changement toiture et 2 châssis de toit
 Changement de toiture garage
 Clôture sur mur de séparation
 Abri de jardin
 Changement de fenêtre et pose volet
 Abri de jardin
 Mur en parpaing enduit blanc + 2 portails
 Préau
 Changement des ouvertures
 Bardage pignons
 Velux, changement toiture et ravalement
 Clôture
 Clôture
 Clôture

Clôture de Laugarel
 7 Rue Angélique Le Sourd
 20 rue angélique Le Sourd

12 La Grée St Barnabé
 14 Rue de la Prée

17 Domaine de Villeneuve
 10b Rue du Couëdic
 7 rue de l'ardoisière

1 Rue de la Camors
 18 La Barre
 La Lardrie
 7 rue de la prée

6 La Gare
 18 rue du couedic
 La Lardrie

28 Rue de la Prée

Radninguel
 30 Rue Angélique Lesourd
 30 Rue Angélique Lesourd
 2 Place de l'église
 Tressel

11 Rue Sainte Anne
 6 Rue du Couëdic
 6 Rue du Couëdic
 Le Haut Bézy
 Les Eclopas
 7 Le haut Bézy
 5 Place de l'église
 28 Rue de la Prée
 22 Rue du Clos Barré
 15 Rue de la Prée

PERMIS DE CONSTRUIRE

MARTIN Jean-Luc et Véronique
 BOISSON Olivier et FONTAINE Mathilde

Construction d'une maison
 Construction d'une maison de plain-pied

7 Rue des Genêts
 Rue des Landes de Lanvaux

QUELS TRAVAUX NÉCESSITENT UNE AUTORISATION ?

Construction nouvelle - Rénovation - Extension - Démolition - Clôtures - Ravalements - Changement d'ouvertures - Abris de jardin

* Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle de plus de 20 m² (par rapport à votre permis de construire d'origine) : **PERMIS DE CONSTRUIRE**

* Si vous créez entre 5 m² et 20 m² : **DÉCLARATION PRÉALABLE** (jusqu'à 40 m² dans les zones UA et Ub du Bourg)

* En dessous de 5 m² : **AUCUNE FORMALITÉ**

* Démolition partielle et/ou totale : **PERMIS DE DÉMOLIR**

NOUS AVONS FRÉQUEMMENT DES DEMANDES POUR DES LOCATIONS, DES CHAMBRES OU DES GÎTES À LOUER SUR LA COMMUNE. NOUS MANQUONS D'INFORMATIONS SUR LE SUJET ET INVITONS LES PROPRIÉTAIRES À SE MANIFESTER AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.



ENFANCE & JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS « LES CO'PINS » DE 3 À 11 ANS

CENTRE DE LOISIRS "Les Co'Pins"

1 RUE DU STADE
TEL : 02 23 10 33 80
OU 06 11 84 05 20
ENFANCE@ST-JACUT-LES-PINS.FR
WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR

Le Centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis pendant la période scolaire.

Du lundi au vendredi pendant les petites vacances (sauf congés de Noël) et sur 5 semaines pendant la période estivale.

L'ACCUEIL SE FAIT À LA JOURNÉE DE 9H À 17H
OU EN DEMI-JOURNÉE DE 9H À 12H OU
13H30 À 17H.

Lors de la demi-journée, il est possible de prendre le repas.

Le Tarif est déterminé en fonction du quotient familial.

LA GARDERIE :
LE MATIN DE 7H30 À 9H
LE SOIR DE 17H À 18H30

LES MERCREDIS DE JANVIER À FÉVRIER 2021

Tout au long de cette période, nous avons créé, utilisé de nombreux outils pour pouvoir exprimer nos émotions. Ce n'est pas toujours facile de savoir ce que l'on ressent ! Ainsi, nous avons utilisé les monstres des émotions. Nous avons réalisé la roue des émotions pour partager nos émotions au sein de nos foyers.

LES VACANCES D'HIVER 2021

Les enfants ont pu s'amuser avec de multiples supports ou accessoires pour faire éclater toutes les couleurs : cake multicolore, peinture mystérieuse, masque coloré... Ils ont découvert les aventures de POP le dinosaure qui mange de toutes les couleurs, puis des Trolls.

Les plus grands ont voyagés entre les Etats-Unis et le Japon : dragon et encre de chine, en jouant aux mystères de Pékin puis pour terminer avec le Casino de Las Vegas. Le dépaysement fut assuré et les rigolades garanties !

LES MERCREDIS DE MARS À AVRIL 2021

Tout au long du mois de Mars et Avril, les enfants devaient découvrir les nombreuses activités et expériences possibles dans le jardin. Nous avons été malheureusement interrompus par la pandémie de la COVID-19. Ainsi, les animatrices ont décidé de prolonger le thème du jardin jusqu'à la fin Mai, après les saints glace passés ! (selon les dictons des aînés !). Alors nous avons débuté notre jardin en y plantant des fraisières, des tomates cerises puis semé des graines de radis. On espère que cet été, on pourra déguster nos trésors !

LES VACANCES DE PRINTEMPS 2021

Comme l'an passé, nous avons été à nouveau confinés ! Les animatrices ont tout de même accueilli les enfants du personnel prioritaire. Les enfants ont réalisé de nombreuses activités sur le thème « au temps des chevaliers ! ».



LES MERCREDIS D'AVRIL À JUILLET 2021

Après le jardin, nous sommes partis découvrir la mer. L'envie d'être aux vacances d'été s'est fait ressentir !



L'ÉTÉ 2021

Toute l'équipe a envie de fêter comme il faut, les retrouvailles cet été ! (avec les gestes barrières !) C'est dans une ambiance festive, colorée que nous proposons aux enfants de passer leurs vacances d'été.

Les thèmes retenus sont « la Fiesta Boum Boum » suivi de « Comme au camping ». Ainsi la musique et les jeux d'eau viendront animés nos journées. Nous continuerons sur le thème « Défis Fous ! » avec des défis, sportifs, mais aussi culturels, artistiques... pour terminer par une semaine colorée rythmée avec l'ambiance du cirque.

Après une pause détente de 3 semaines, le centre de loisirs rouvrira le lundi 23 août avec l'envie de découvrir « les contes et les histoires » puis « une rentrée mystérieuse » !

N'hésitez pas à nous rejoindre soit pour les mercredis en période scolaire, soit pour les vacances.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE CHRISTELLE QUÉMARD
AU 02 23 10 33 80 OU 06 11 84 05 20

PROGRAMMES SUR LE SITE
WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR



ENFANCE & JEUNESSE

LA FÉDÉ

La commune de St Jacut les Pins est partenaire du Centre Social Intercommunal piloté par La Fédé. A ce titre, découvrez ci-dessous les propositions que nous élaborons en commun :

ANIMATION JEUNESSE (10/17 ANS)

L'Espace Jeunes s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans. Il est ouvert tous les mercredis après-midi et à chaque vacances scolaire.

Coralie, l'animatrice permanente, y accueille les jeunes tous les mercredis après-midis et à chaque vacances scolaires. L'Espace Jeunes est un lieu de loisirs, de détente et de rencontre mais aussi un espace d'information, de débat, de projets, etc.

Une adhésion de 5€ à La Fédé permet d'accéder à ce lieu, de façon libre, et ce à chaque fois qu'il est ouvert.

Durant les vacances, un programme d'activités variées est également proposé : initiation à la pêche, sortie canoë semi-nocturne, karting, laser game, ski nautique, soirées repas, challenge sportif, bouée tractée, et des grands jeux : olympiades, « murder party », bivouac loup garou, « hunger games », grand jeu d'Halloween, etc. !

Cet été, plusieurs séjours de 5 jours sont également proposés, en bord de mer ou sur le pays de Redon avec du sport, des activités de pleine nature, des activités nautiques, de l'itinérance en vélo, des grands jeux et construction de cabanes. Un cocktail d'activités et une ambiance garantie pour des souvenirs inoubliables !

Les programmes d'animation des vacances sont consultables sur le site internet www.lafede.fr

ANIMATIONS POUR LES ADULTES OU À FAIRE EN FAMILLE

Violaine Bouyer, animatrice famille et adulte, reprendra les propositions d'animations dès que les conditions sanitaires le permettront :

- des ateliers (cuisine, couture, Repair Café, jardinage, etc.) et des sorties (patinoire/bowling, match de basket, Branféré, etc.) tous les mois
- RDV Entre (Parents), une parenthèse sans enfants...

A l'initiative de parents et juste pour eux, nous proposons ce rendez-vous pour partager ses expériences et ses questionnements de parents, lors d'une parenthèse sans enfants...

- Le Point Accueil Écoute Parents.

Vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants ? Difficultés de communication en famille, mal-être, perte de confiance en soi, échec scolaire, conduites à risques... Un médiateur de la relation parents/enfants est là pour vous accompagner.

Ces temps d'accueil individuels, sont confidentiels et gratuits. RDV au 02.99.71.99.11.

VACANCES POUR TOUS

Partir en vacances est un droit pour tous, peu importe son âge et sa situation. Nous facilitons votre départ en vacances :

- pour les familles dont le quotient est inférieur à 650 : bungalow en camping à Damgan en juillet et août (séjours de 5 ou 7 jours),

- seul, en famille, entre amis, avec ou sans enfant (quotient familial inférieur à 950) : la Bourse Solidarité, des séjours de 8 jours partout en France à toute période de l'année à tarifs solidaires (50% à 80% du prix public)

- parent/ado : le week-end du 7 et 8 août 2021, partez avec d'autres familles sous le signe de la détente et de la coopération !



RENSEIGNEMENTS
AU CENTRE SOCIAL À ALLAIRE
TEL 02 99 71 99 11
WWW.LAFEDE.FR

ANIMATIONS JEUNESSE

INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS :
CORALIE LÉVÊQUE
07 68 47 13 86
FACEBOOK ET INSTAGRAM :
CORALIE LA FÉDÉ

coralie.leveque@lafede.fr
centre.social@lafede.fr



L'ESPACE JEUNES EST OUVERT
POUR LES 10/17 ANS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 18H

HORS VACANCES SCOLAIRES :
LE MERCREDI DE 14H À 18H

ANIMATIONS ADULTES / FAMILLE VACANCES pour TOUS

INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS :
VIOLAINÉ BOUYER
07 82 66 59 14
02 99 71 99 11

violaine.bouyer@lafede.fr
centre.social@lafede.fr



RESTONS SOLIDAIRES !

Vous avez besoin d'aide ? Vous voulez aider ? Violaine vous accueille au 07.82.66.59.14 ou violaine.bouyer@lafede.fr

Retrouvez l'ensemble des activités et plaquettes d'information sur le site de La Fédé : www.lafede.fr.

Si vous souhaitez recevoir chaque mois, l'actualité et les projets du Centre Social Intercommunal, inscrivez-vous à la « newsletter » en adressant votre adresse mail au centre.social@lafede.fr

Pour toutes informations, l'équipe du Centre Social Intercommunal est à votre disposition au 02.99.71.99.11



VIE SCOLAIRE

ASSOCIATION LA BOUSSELAIE FANDGUELIN

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

CONCOURS SNUIPP

« COMMENT J'AI INVENTÉ MA MAISON ? »

Nous sommes très fiers de vous annoncer notre victoire au concours national SNUIPP.



Cette année il s'agissait de réaliser notre maison idéale. Tous les jeunes de l'ITEP enfants ont participé à sa réalisation.

L'objectif étant de « concevoir ou de rêver des habitations différentes, plus faciles à vivre, plus ouvertes, mieux adaptées aux évolutions futures. En bref, imaginer un domicile pour l'avenir, tout en s'inspirant du passé. », nous avons fait le choix de fabriquer une maison en carton en 3D accompagnée d'un carnet de croquis. Parmi 119 participants, nous avons remporté le premier prix à l'unanimité.

En récompense, nous partirons en classe découverte à Port Leucate !



Les jeunes de l'ITEP enfants

Quelques échos des écoliers de l'école Saint Joseph de Saint Jacut les Pins

L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

Avec les CE1-CE2, nous avons découvert l'école d'autrefois. Chacun a interrogé, qui un papy, une mamie pour savoir comment se passait l'école à leur époque. Les objets de l'école, les récompenses, les punitions, les vêtements, les jeux... tout était très différent. Pour illustrer le thème, nous avons fait un atelier d'écriture à la plume et à l'encre violette. Chacun s'est appliqué pour réaliser sa page sans tache, ou presque...

LA SEMAINE DES MATHÉMATIQUES

A l'occasion de la semaine des Maths 2021 (du 15 au 19 mars), les élèves de CE1-CE2 et les élèves de GS-CP ont aidé les deux célèbres enquêteurs « Mat et Matica » à démasquer le voleur d'un diamant dans le château de Mathenscen. Une aventure qui les a amenés à résoudre tous les jours, de façon collective, une énigme mathématique originale. L'objectif de la semaine était notamment de présenter une image actuelle et vivante des maths ainsi que la diversité des métiers dans lesquels les mathématiques jouent un rôle important ou essentiel.

CARNAVAL

Afin d'accueillir le Printemps à bras ouverts, l'école Saint-Joseph a organisé son traditionnel carnaval fin mars. Au programme : de la bonne humeur, de la musique, des enfants costumés (et les adultes aussi !!), défilé dans les rues de St Jacut, passage sous les fenêtres de nos aînés avec beaucoup d'émotion (EHPAD et Communauté des Sœurs) et retour à l'école pour un goûter bien mérité qui nous a été offert par l'APEL.

Quelle belle surprise de découvrir les banderoles préparées par nos aînés ! Merci à eux ! Une belle journée à renouveler !



TROPHÉE DE LA VIE LOCALE

L'école a été récompensée par les Trophées de la vie locale (300 €) pour son projet sur le secourisme avec l'association Les P'tits Héros du Morbihan. Ce projet qui touchera tous les enfants de l'école vise à sensibiliser les enfants aux gestes qui sauvent. Cette action n'a pu avoir lieu cette année du fait du contexte sanitaire mais sera reporté l'an prochain !



VIE SCOLAIRE

ABEILLES

Durant tout le mois de mai, les enfants de maternelle vont pouvoir découvrir l'univers fascinant de la ruche et des abeilles. Ils vont ainsi découvrir le métier d'apiculteur, d'ailleurs un échange prochain est programmé avec un apiculteur de St Jacut. Pour le moment, en classe, nous découvrons et apprivoisons le vocabulaire autour de la ruche : ruchette, alvéoles, cire d'abeilles, cadres, miel, enfumoir, vareuse, ...



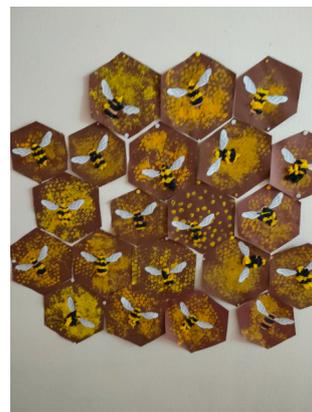
INSCRIPTIONS RENTRÉE 2021

La directrice se met à la disposition des familles pour les inscriptions de la rentrée de septembre 2021 ou au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Au vu du contexte sanitaire, nous ne pouvons pas prévoir de portes ouvertes mais des rdvs individuels peuvent être pris pour visiter notre école.

Nous rappelons que dorénavant la scolarité est obligatoire dès 3 ans.

Prendre contact dès maintenant au 02-99-91-35-22 ou par mail ecolesaintjoseph-stjacutlespins@outlook.fr.



A LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE

Le 23 avril dernier, Thomas Pesquet astronaute français s'est envolé pour la station spatiale Internationale, un événement qui a permis aux CP une première approche de l'espace. Les CM eux aussi ont pu décliner cet événement dans de différents domaines : lecture, arts visuels et sciences. Une mission qui a permis la découverte de la vie à bord de l'I.S.S.

Les régions de France en musique !

Tous les 15 jours, les enfants de GS au CM2 ont la chance de bénéficier des interventions de Marie Mansion, professeure de musique au Conservatoire de Redon. Cette année ils ont appris des chants, des pas de danse, ... de différentes régions (Centre France, Corse, Auvergne... et Bretagne bien sûr !) et ont également découvert les instruments de musique les plus caractéristiques de ces régions. Marie nous aide également à préparer un spectacle pour la fin d'année : les enfants ont pour cela préparé et enregistré des chansons sur lesquelles ils danseront !



ÉCOLE SAINT JOSEPH
SAINT-JACUT-LES-PINS

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE
ÉTABLISSEMENT !

RENTREE
2021

Inscriptions de la
maternelle au CM2

Visite individuelle de
l'établissement possible
sur rendez-vous



Contacts : 02 99 91 35 22
ecolesaintjoseph-stjacutlespins@outlook.fr

RETROUVEZ NOTRE ACTUALITÉ ET TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR
<https://stjoseph56220.toutemonecole.fr/>

Suivez l'actualité de l'école sur <https://stjoseph56220.toutemonecole.fr/>

Bel été à tous.
L'équipe de l'école Saint-Joseph

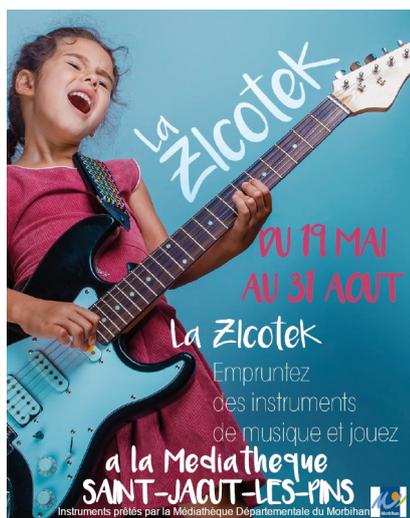
PETITE ENFANCE & CULTURE

MÉDIATHÈQUE
LUDOTHÈQUE
ESPACE MULTIMÉDIA

1 RUE DU STADE
TEL 02 99 91 38 52
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :
MERCREDI DE 9H À 12H
ET DE 15H À 16H30
VENDREDI DE 16H30 À 17H30
SAMEDI DE 9H À 12H

OUVERTURE LE DIMANCHE
Une permanence sera assurée par les bénévoles les dimanches 18 juillet, 08 et 15 août de 10h30 à 12h.



MÉDIATHÈQUE, LUDOTHÈQUE, ESPACE MULTIMÉDIA

En mai, les enfants ont voté pour leur BD préférée du prix des lecteurs, pour notre commune, il y a exæquo entre « Rackette-moi si tu peux » et « le secret de Zara ».

Sur toutes les médiathèques participantes, c'est finalement « Rackette-moi si tu peux » qui a remporté le plus de votes.

En juin, les enfants de CE et CM de l'école St Joseph ont pu rencontrer l'illustratrice de la BD gagnante Clépée. Un beau moment d'échange et de découvertes.

Empruntez des instruments de musique à la médiathèque, jusqu'au 31 août.

Guitare classique, électrique, synthé, accordéon.. un petit guide les accompagne pour les découvrir et vous essayer. N'hésitez pas à vous renseigner.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE SITE INTERNET OU LA PAGE FACEBOOK DE LA MÉDIATHÈQUE
WWW.MEDIATHEQUE.ST-JACUT-LES-PINS.FR
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LUDOTHEQUESTJACUTLESPINS](https://www.facebook.com/ludothequestjacutlespins)

LE RIPAME POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ.

Lieux de rencontres incontournables pour les parents et les professionnels de la Petite Enfance, les 6 RIPAME (Relais Intercommunaux Parents Assistants Maternels Enfants) de REDON Agglomération accueillent et accompagnent familles et assistant(e)s maternel(le)s dans leurs démarches.

POUR LES FUTURS PARENTS OU PARENTS

Les animatrices RIPAME sont à l'écoute des besoins et répondent à la diversité des demandes et aux besoins d'accompagnement des usagers. Ils accueillent les futurs parents et parents et étudient avec eux la solution de garde la plus adaptée à leur situation. Ils les accompagnent également dans toutes les démarches administratives (information sur la convention collective, contrat de travail, droits et obligations de l'employeur et du salarié...)

POUR LES ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)S

Pour les professionnelles en activité, les animatrices des RIPAME sont à l'écoute et à la disposition pour :

- Epauler dans la pratique quotidienne du métier,
- Conseiller sur les droits et devoirs envers les parents employeurs,
- Organiser et proposer des formations,
- Valoriser le métier et le savoir-faire.

Elles renseignent également les personnes intéressées par le métier, en les guidant dans le parcours de formation.

Une liste des assistantes maternelles est disponible sur demande auprès du RIPAME

AU SERVICE DES ADULTES ET DES ENFANTS

Des rencontres et échanges sont organisés tout au long de l'année. Ouverts aux parents, enfants et professionnels de la Petite Enfance, des ateliers d'éveil, des réunions à thème, des conférences permettent d'améliorer l'accès à la culture, l'ouverture aux autres, d'échanger sur le métier

LE RIPAME D'ALLAIRE

Le RIPAME d'Allaire intervient sur les communes d'Allaire, Béganne, Rieux, Saint-Jacut-les Pins, Saint-Jean-la-Poterie et Théhillac.

Christelle MUNDT-BASTON, animatrice du RIPAME, propose de nombreux ateliers d'éveil destinés aux enfants âgés 2 mois à 36 mois, accompagnés de leur assistant maternel ou d'un parent, sur plusieurs communes.



CONTACT : RIPAME D'ALLAIRE
02 23 63 02 03

OU RIPAME.ALLAIRE@REDON-AGGLOMERATION.BZH

ACCUEIL ET VIE SOCIALE

LA DOYENNE DE LA MAISON MÈRE

Le 29 mars dernier, à la Maison Mère des Soeurs du S-C de Jésus, à la fois, un jour comme les autres en ces temps de confinement, mais un jour différent puisqu'une de nos soeurs **CONSTANCE ROUVRAIS SOUFFLAIENT SES 108 ANS !!** Un record bien sûr, pour lequel elle mériterait la Médaille d'Or dans la Congrégation qui a déjà eu bien des centenaires et en compte encore dans ses rangs aujourd'hui ! Pour le podium des lauréates, la médaille d'argent aurait été attribuée à Sr Hermine Leclerc décédée au Canada à 105 ans 1 mois.

Pas facile de savoir jusqu'à quel point notre chère Constance réalise ce qui lui arrive en ce moment, mais dans sa riche sensibilité, elle a bien dû saisir quelque chose des attentions particulières dont elle a été entourée ce jour, avec son regard toujours souriant et étonné.



Sr Constance a passé une grande partie de sa vie à la Clinique de la Guerche, ouverte le 1er août 1931, par le Docteur Baron-Renault et les Soeurs de Sainte Marie de Gacé avec la participation active de toutes les communes environnantes. Pour son centenaire, le fils de ce docteur est venu à St Jacut pour rencontrer celle qui avait aidé sa mère à accoucher dans la ferme familiale, et l'avait reçu la première dans ses bras ! Il y est revenu plusieurs fois les années suivantes, en y laissant un récit de cette clinique avec une note particulièrement élogieuse envers notre sœur.

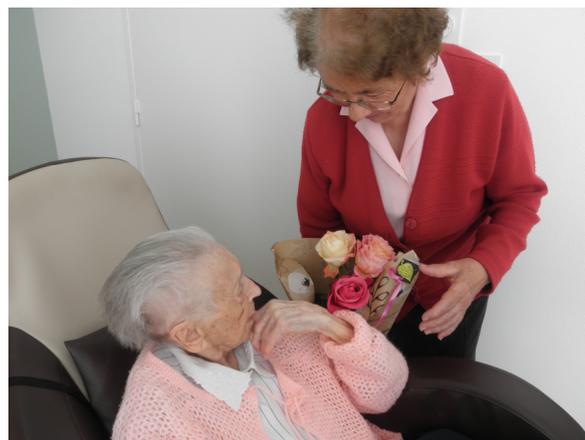
FICHER PERSONNES ISOLÉES

Le CCAS, accueille dans un registre nominatif, sur la base du volontariat, les coordonnées des personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité, de manière à pouvoir leur porter une attention prioritaire en cas de mise en oeuvre, sous l'autorité du préfet, d'un plan d'alerte, d'urgence, de risques exceptionnels (inondation, canicule, neige, incident nucléaire, épidémie...).

Personnes et données concernées :

Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.



Ce 29 mars, j'ai pris contact avec le Président d'une Association qui fait le suivi, quotidiennement actualisé, de tous les hommes centenaires de plus de 105 ans et de toutes les femmes de plus de 107 ans, en France et territoires d'Outre-Mer. Notre sœur occupait ce jour la 131ème place sur 215. Il m'apprend que 4 d'entre elles sont dans le Morbihan et notre sœur y tient la 3ème place ! La Commune de Saint Jacut pourra l'inscrire à la première place comme unique concurrente... !

Personne n'a gérance sur le temps qui lui est donné de vivre, mais cette vie, entourée de soins, continue de briller mystérieusement, jusqu'à l'heure de rentrer dans la pleine Lumière.

MERCI À NOTRE CHÈRE CONSTANCE, QUI SÈME DES SOIRES, DES « MERCI » ET DES « PARDONS » POUR LES SOINS REÇUS, LAISSANT TOUJOURS AFFLEURER SA DÉLICATESSE.

Soeur Yvette Guyot

Pour rappel, la constitution de ce registre nominatif est une obligation légale, conformément aux articles L. 2212-2 et L.2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Toute personne s'estimant avoir besoin d'aide pendant de telles périodes, ou qui connaît une personne dans une telle situation de fragilité, d'isolement, vous pouvez demander l'inscription sur ce registre, auprès du secrétariat de la mairie. La demande d'inscription (par écrit, courrier électronique, par téléphone, ou directement à la mairie) peut être faite par la personne concernée, mais également par une tiers personne : parent, voisin, médecin traitant, service d'assistance sociale, service de soins à domicile...).

POUR JOINDRE LA MAIRIE :

02 99 91 28 65 ou ccastjacutlespins@gmail.com
Le CCAS reste à votre disposition, si besoin.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ARC EN CIEL ENCHANTÉ	Marie LAURENT	06 31 33 41 46	arcencielenchante56@laposte.net
ASSO. CULTURELLE DE L'AVENIR - Section médiathèque	Robert HARROUËT	02 99 91 30 36	harrouet.robert@wanadoo.fr
ASSO. CULTURELLE DE L'AVENIR - Section théâtre	Bernard DRÉAN	02 99 91 34 70 06 89 60 31 89	drean.martine@wanadoo.fr
ATELIER VAGABOND	Enora MENORET	06 95 82 54 09	enora.ateliervagabond@gmail.com
EAU GRÉES DES MOULINS	Eugène LE BRETON	02 99 91 28 20 06 27 36 43 55	eugene.lebreton@orange.fr
LA VOIX DES PINS - Chorale	Véronique TINET Agnès OILLAUX	06 08 87 02 57 02 99 91 26 98	veronique.tinet@neuf.fr agnes.oillaux@orange.fr
LES DEBROUILL'ARTS	Cyrille BLANCHARD	06 85 56 63 32	cyrilblancruff@hotmail.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

DRILLAÜ - CLUB CYCLO	Pascale LOHÉAS Fabien OLLIVIER	02 99 91 29 88 06 99 17 03 29 06 28 29 37 76	pas.drean@wanadoo.fr
SAINT JACUT BASKET ESPOIR 56	Laurence PAULAY	06 38 52 49 91	laurence.paulay77@gmail.com
ESPOIR FOOT	Didier ROUSSET-NOËL	0612 38 73 04	didier.roussetnoel@sfr.fr
LA RIDÉE JACUTAISE	Florence MÉHAT	02 99 91 21 47 07 86 28 80 70	flogil.mehat4@gmail.com
LES CRINIÈRES DE L'ARZ	Firmin PANHALEUX	06 87 76 65 16	fpanhaleux@gmail.com
MOTO CLUB	Michel NIOL	06 95 71 84 65	michel.niol@orange.fr
RELAYEURS DE ST JACUT	Jérôme ROYER Alain RICHARD	06 81 51 21 34 06 50 14 04 28	royer-jerome@wanadoo.fr africhard79@hotmail.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Didier GENEST	06 12 89 18 92	eldidoubmw@msn.com
TENNIS CLUB DE L'OUST	Sébastien NOEL	06 70 63 69 12	seb.noel56@gmail.com
TOUS EN FORME À ST JACUT	Patrick LE CLAIRE	02 99 93 41 65	tousenforme56220@gmail.com
TWIRLING CLUB DE PEILLAC	Marie-Thérèse RIVIÈRE	06 81 63 54 37	mt.riviere@laposte.net

AUTRES ASSOCIATIONS

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ	Marguerite BARBIEUX-MONNIN	02 99 91 26 21	mgbarbieux@gmail.com
DONNEURS DE SANG	Jean-François BERTHE	02 99 71 80 96	
FNACA	Marcel TATARD	02 99 91 20 51	mtatard@wanadoo.fr
FOYER DES JEUNES	Tiffany MORNAY Denise HAUROGNE	06 41 41 94 27 06 10 54 69 71	tiffany.mornet@hotmail.fr
MAISON D'ACCUEIL ANGÉLIQUE LESOURD	Angélique PEDRAU	02 99 91 28 87	c.e@angel56.fr
LA FERME DES PRINCES	Anne BERNARD	06 40 06 07 63	lafermedesprinces56@gmail.com
LA PAROISSE	Marie-Odile CHEVALIER	02 99 71 94 29	michel.chevalier05@orange.fr

VIE SCOLAIRE

APEL - ÉCOLE SAINT JOSEPH	Bénédicte LECLERC	06 29 22 19 13	saintjoseph56@hotmail.fr benerolland31@hotmail.com
OGEC - ÉCOLE SAINT JOSEPH	UDOGEC, en attendant du prochain président	la nomination	udogec56.org
E.M.S FANDGUELIN	Christine CLOAREC	02 99 71 91 02	



VIE ASSOCIATIVE

SAINT JACUT BASKET ESPOIR

Comme vous savez l'année 2020 2021 a été interrompue pour des raisons sanitaires et ne souhaitant pas mettre en danger nos enfants et nos encadrants je tenais à vous présenter l'équipe U 11(2 même photo) et 3 enfants en initiation basket pour une 2ème année.

Je souhaite reprendre l'activité dès que cela sera permis avec tous les mesures qui s'imposent pour le respect de chacun .

La présidente Laurence entourée de son équipe reste disponible. Le club maintiendra normalement son AG à huit clos dans le respect des mesures sanitaires. Nous espérons reprendre la saison prochaine et nous vous invitons à prendre contact pour découvrir le basket, nous accueillons les jeunes dès 6 ans n'hésitez pas à vous informer auprès de **Madame Paulay Laurence, présidente du club SJBE56 au 06 38 52 49 91.**



Enfin, comme toujours, les nouveaux volontaires seront les bienvenus dans l'association pour contribuer au maintien et à l'animation de notre fabuleux patrimoine moulinier

THÉÂTRE DE ST JACUT

Chers amis ,
Nous espérons, que malgré cette pandémie, vous avez pu occuper les soirées des week-end hivernaux dans de bonnes conditions et que vous avez passé ces semaines de confinement sans trop déprimer. Il est temps que ça s'arrête. Mais avec le vaccin et les gestes barrières encore en vigueur, on devrait commencer à voir le bout du tunnel et reprendre une vie normale que ce soit en famille, entre amis ou avec les collègues de travail etc. Dans ces conditions, nous allons pouvoir préparer une nouvelle pièce de théâtre pour la jouer devant vous début 2022 sous réserve de ne pas être obligés de respecter des règles sanitaires particulières Soyons optimistes.

Vous nous avez manqué et nous avons hâte de tous vous retrouver.

Bonnes vacances à toutes et à tous
La troupe



ASSOCIATION EAU GRÉES DES MOULINS

Notre randonnée découverte patrimoine du 28 décembre n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause des règlements sanitaires imposés par le Covid. Dès leurs assouplissements, deux jours de nettoyage (le 22 mars et le 2 avril) ont été réalisés par deux classes de l'ISSAT de Redon en formation travaux paysagers. Les employés communaux et des membres de l'association ont encadré les élèves sur ce chantier. A terme, le but est de retrouver une vue dégagée sur les quatre moulins restants, et de garder l'authenticité de cette magnifique colline riche d'une flore exceptionnelle.

La Journée Européenne des Moulins s'est déroulée le dimanche 23 mai. Le tic-tac du moulin à eau a de nouveau retenti au fond de la merveilleuse Vallée. Celles et ceux qui voulaient parfaire leurs connaissances pouvaient poursuivre avec la visite des deux autres moulins à vent ainsi que le musée des traditions et le jardin médiéval.

Deux jours plus tard, un petit groupe adepte de chemins de Compostelle a visité les quatre chapelles de la Commune. Tous ont été étonnés par la richesse patrimoniale qu'elles contiennent. Merci aux personnes de chaque frairie qui les entretiennent.

Les animations de la saison estivale vont débiter le 4 juillet. Pour lancer la saison, le groupe "Baraconda" de Malansac viendra répéter à la Vallée ses percussions brésiliennes. Les autres dimanches de juillet et août sera rythmé par les démonstrations de mouture au moulin à eau de la Vallée et le tamisage de la farine. Des démonstrations diverses liées aux métiers anciens animeront les dimanches après-midi. Nous communiquerons le programme chaque semaine dans la presse locale ainsi que sur le Facebook de la commune. N'oubliez donc pas les moulins pour vos sorties dominicales.

APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'année scolaire encore très marquée par les gestes barrières et les protocoles sanitaires n'a pas permis à l'APEL de mener toutes ses actions.

Cependant, pour le printemps, les enfants ont pu défiler dans le bourg pour un carnaval haut en couleurs et très attendu de tous !

Ce fût l'occasion de renouer les liens avec les sœurs de la communauté et nos aînés de la maison de retraite. Ils attendaient les enfants derrière les fenêtres, certes, mais la chaleur de leur accueil transparissait à travers de belles pancartes réalisées avec enthousiasme.

L'action bol de riz, annulée l'an passé, a été réalisée cette année au profit de l'association Handi-mobile de Rieux qui vient en aide aux personnes en situation de handicap.

Notre collecte de papier perdue chaque dernier samedi du mois de 10h à 12h.

N'hésitez pas à venir nous apporter vos vieux journaux et magazines au local derrière le stade de foot !

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous espérons que les prochaines phases du déconfinement nous permettront d'offrir aux enfants une fin d'année scolaire un peu plus légère et festive marquée de sorties cinéma, de sorties scolaires, d'un spectacle maintes fois reporté et pourquoi pas d'un petit repas.....(à emporter !).
Bel été à vous tous !

A très bientôt.
L'équipe de l'APEL



VIE ASSOCIATIVE

QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL-ENCHANTÉ

Evènement Solidarité

Pour cette année 2021 L'Association Arc-en-ciel-enchanté soutiendra l'Association la Ferme des Princes « Ferme de François » située à Saint-Jacut-les-Pins. Marie LAURENT Présidente accompagnée de Rosalie sa cacatoès rosablin âgée de 4 ans effectueront une marche SOLIDAIRE pour cela elles partiront le 15 mai depuis la Pointe Saint-Mathieu située en Bretagne, empruntant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, pour y parcourir 383 kilomètres. L'arrivée est prévue à Redon fin mai début Juin.

Le but de cet évènement sera de récolter des fonds pour venir en aide à l'Association la Ferme des Princes « Ferme de François souffrant d'autisme » cette dernière ayant été impactée par la tempête Alex en automne de nombreuses structures (poulaillers) ont été détruits ainsi que plusieurs cyprès qui ont été déracinés ... Il me paraissait important d'apporter notre aide à une association Jacutaise pour aider à la reconstruction. Un beau réseau s'est créé, beaucoup de personnes ont répondu présentes. Malgré cette période sombre il se trouve que l'évènement Solidarité était au R.V. Nos remerciements vont à toutes ces personnes qui de près ou de loin ont participé ou participeront à cet élan du cœur

Pour suivre l'évènement

Groupe Solidarité - La Marche de Rosalie



Anne Gonot-Bernard et Marie Laurent - Crédit Photos - Les Infos Pays de Redon

5ème édition du Concours de Chant

A ce jour nous ne pouvons confirmer sa réalisation. Cela dépendra de l'avancé de la crise sanitaire, des autorisations pour l'utilisation des salles, des gestes barrières etc... Nous vous en informerons ultérieurement. En raison du peu de personnes intéressées l'association ne reconduira pas le chant Chorale.

Marie LAURENT

Pour nous contacter mail :

arcencielenchante56@laposte.net tel : 06 31 33 41 46

TOUS EN FORME

C'est une année assez particulière qui s'achève pour Tous en Forme, mais nous prévoyons déjà la prochaine avec enthousiasme. D'habitude nous proposons juillet et août une marche ouverte à tous pour (re)découvrir les environs tout en s'oxygénant.

Cette année, si le protocole du Covid19 nous le permet, la marche aura lieu tous les mercredis soir du 7 juillet au 18 août. Le départ se fera à 20 heures précises devant la salle de sport, rue du stade, pour une durée d'environ 2 heures.

Pourquoi pratiquer la gym d'entretien ?

Parce que c'est : travailler toutes les parties de son corps, y compris celles que l'on ne sollicite pas habituellement, apprendre à coordonner sa respiration avec le mouvement exécuté ; cette coordination est pratiquée à chaque séance pour qu'elle devienne un bon réflexe, sortir de chez soi, rencontrer des personnes sympathiques, oublier ses soucis le temps d'une séance...

Si l'état de la législation le permet, les cours reprendront comme à l'habitude en septembre. Nous travaillons avec le GESPR, Groupement d'Employeurs Sportifs en Pays de Redon. Nous aurons donc le plaisir de retrouver nos deux animateurs, Lillian pour le cours de Gym Douce, le Jeudi 9 septembre de 09h00 à 10h00, un cours doux adapté à tout public et en particulier aux personnes souffrant de divers problèmes articulaires et musculaires. Ainsi que Maxime pour le cours de Gym Tonique, le Lundi 13 septembre au soir de 20h00 à 21h00, une gymnastique en musique, plus énergique et pour tous les âges. Les cours ont lieu à la salle des sports, 1 rue du stade à St Jacut Les Pins.

Tarifs pour la saison 2021/2022 : 45 euros pour l'un des cours ou les deux (Assurance comprise)

Si vous désirez nous rejoindre, nous vous proposons de venir participer à deux séances gratuites pour découvrir nos activités. Prévoir tapis de sol, coussin (pour le matin), chaussures de sport.

Pour tout renseignement :

Patrick Le Claire : 02 99 93 41 65 / 06 24 16 52 97

Lien Facebook : <https://www.facebook.com/tousenforme.stjacut/>

e-mail : tousenforme56220@gmail.com

CLUB DE L'ESPOIR

La saison 2020/2021 de football commencée le 30 Août 2020 par le 1er tour de la coupe de France s'est terminée en septembre 2020 avec l'évolution des cas infectés par le covid-19 et le confinement imposé par les autorités.

Le contexte sanitaire a bloqué tous les espoirs de reprise sportive et a amené tardivement les instances fédérales à considérer la saison sportive pour les amateurs comme une année blanche.

Le covid-19 nous a également privé l'ESPOIR de toutes manifestations, vide greniers, soirée Choucroute et tournoi national qui devait avoir lieu le 08 mai 2021. Financièrement les temps sont difficiles après 2 ans sans recette extra sportives.

A nouveau, 3 défis vont donc nous être proposés, sans nouvelle dégradation de la situation sanitaire, pour la saison 2021/2022. DEUX sportifs, le maintien de l'équipe seniors A en R3 et la montée de l'équipe B en D2, UN économique, faire une saison équilibrée financièrement grâce aux recettes, du vide grenier qui aura lieu le 08 Aout 2021 en centre bourg, de l'organisation de la soirée choucroute.... Si possible, mais plus sûrement d'une choucroute à emporter en Novembre 2021 et du tournoi National en Mai 2022.

Dès à présent, je dis un grand merci à tous nos sponsors et fidèles supporters que nous serons heureux de retrouver, qui nous aideront et nous soutiendront tout au long de l'année.

Le Président de l'Espoir
Didier ROUSSET-NOEL





VIE ASSOCIATIVE

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ

En décembre, à l'occasion de la parution du 100ème numéro de ce bulletin, nous présentions la relecture de l'histoire de notre Association « Le Club Jacutais de l'Amitié ». Aujourd'hui après un arrêt brutal et prolongé de la vie associative nous pouvons espérer qu'une page se tourne véritablement et que de nouveaux projets verront le jour.

Bien sûr ce premier semestre n'a pas offert le panel d'activités dont nous avons l'habitude. Toutefois trois événements ont marqué la période écoulée.

La signature d'une nouvelle convention entre la Mairie et l'Association Le Club Jacutais de l'Amitié, relative à la gestion de la pêche dans les étangs communaux de Bodéan. L'ouverture de la pêche a eu lieu le 11 avril et 80 kg de truites sont venus alimenter le premier étang de quoi satisfaire les amateurs, leurs enfants ou petits-enfants alors en période de vacances.



L'exposition « Traditions religieuses et vie communautaire à Saint-Jacut les Pins » disposée à la chapelle Saint-Laurent.

En décembre nous écrivions dans ce bulletin « espérer que cette exposition crée du lien : lien intime entre générations d'une même famille, lien humain entre responsables, entre membres de notre paroisse, membres de notre commune, lien culturel et social entre associations et entre groupes variés.

Beaucoup nous ont dit avoir apprécié cette initiative qui a ravivé la mémoire collective et contribué à valoriser et à transmettre notre patrimoine. »

La réalisation de ce projet, toujours en cours, a également recueilli une distinction du Crédit Agricole.



Chaque année des prix sont attribués, récompensant les associations choisies d'un trophée de la vie locale. Avec un 2ème prix nous sommes encouragés à poursuivre le travail, grâce aussi à la collaboration active des Jacutais que nous remercions vivement de leur apport et notamment du prêt de photos.

Enfin le 21 mai, la reprise de la marche nordique très attendue des habitués, a relancé avec dynamisme les activités collectives du Club avec une série de 6 vendredis d'ici aux vacances d'été. Pour toute information,

Adressez-vous à Gabrielle NAËL au 06 81 53 51 56

INFORMATIONS

Réservation des chapiteaux

L'été est la période par excellence des réunions de famille, pensez à la réservation des chapiteaux auprès de **Madeleine ROUXEL au 02 99 71 96 31**

Cinéma

Les séances mensuelles ont lieu le jeudi après-midi à Questembert. Pour toute information, adressez-vous à **Marguerite BARBIEUX-MONNIN au 02 99 91 26 21**

L'ACTU DU TENNIS CLUB DE L'OUST



Dans le contexte sanitaire actuel que vous connaissez toutes et tous, le début de l'année 2021 fut comme l'année dernière compliqué pour le club et ses licenciés. La saison n'a jamais vraiment commencé.

Nous espérons voir le bout du tunnel, comme chacun d'entre vous et nous essayons de nous adapter.

Depuis maintenant mi-avril, grâce à l'aide de la mairie nous avons redémarré les cours collectifs sur les terrains extérieurs de Saint Jacut Les Pins, tous les samedis de 10h à 12h.

Le samedi 05/06/21 nous prévoyons sur ces mêmes courts une animation tennis si les conditions sanitaires le permettent.

Si vous souhaitez adhérer au club, vous aurez accès aux salles omnisports de Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux terrains extérieurs des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust.

Vous pourrez aussi participer aux animations qui sont organisées tout au long de l'année.

Tarif de l'adhésion : entre 25 € et 100€ maximum suivant l'option que vous choisissez (Loisirs, Compétitions avec ou sans cours).

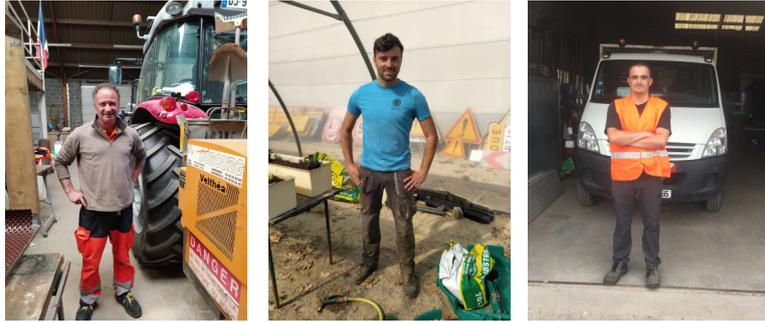


Nous avons tous hâte de reprendre le chemin des terrains de sport alors en patientant, prenez soin de vous et de vos proches !!

Contact : Sébastien Noël : Président du TC Oust : 06 70 63 69 12 – seb.noel56@gmail.com

ACTUALITÉS

BIENVENUE



Éric, Théo et Romain ont intégré dernièrement l'équipe des services techniques ; nous leur souhaitons la bienvenue.

RECYCLAGE DES MASQUES CHIRURGICAUX

L'équipe municipale de Saint Jacut les Pins, sous l'impulsion de son chargé au développement durable, Mr Fabrice GEFFRAY, s'est penchée sur le sujet afin d'apporter une solution.

Il a été voté en conseil municipal l'achat de 16 containers à masques avec l'entreprise RECYGO. RECYGO est née de la collaboration entre 2 grands groupes français : La Poste et Suez, tous les 2 fortement engagés dans la transition écologique et solidaire. L'entreprise travaille en partenariat avec la société VERSOO, basée à Angers, qui se charge du recyclage des masques. Les containers sont fabriqués en France et l'entreprise s'engage également dans une démarche solidaire car elle emploie 10 personnes en situation de handicap.



Les 16 containers ont été distribués dans les structures collectives de la commune (Mairie, école, Maison de retraite Angélique LE SOURD, EHPAD de sœurs, communauté des sœurs, IME, ITEP et à la pharmacie).

Lorsque les containers seront remplis (environ 300 masques par container), ils seront acheminés vers l'entreprise angevine. Les masques seront isolés pendant 1 mois, désinfectés, triés puis broyés pour enfin être façonnés en granulés plastique. Ces granulés seront ensuite transformés en nouvelles matières premières qui serviront à la fabrication de nouveaux objets par des plasturgistes. Les barrettes métalliques seront triés à part pour suivre un circuit de recyclage adapté.

La volonté est de limiter la pollution visuelle de nos paysages (masques jetés sur la voie publique), de diminuer le volume des poubelles ménagères et enfin, de faire suivre un circuit de recyclage adapté.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ISSAT ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT JACUT LES PINS.

Les élèves de 1ère Bac Professionnel Nature, Jardins Paysage et Forêts (Formation d'aménagement paysager) ont mis en pratique leurs acquis dans un espace naturel remarquable de la commune de Saint Jacut les pins : La butte des cinq moulins.

Ils avaient été précédés par leurs camarades de 2nde Professionnelle, qui avaient entamé une action de débroussaillage et d'élagage afin de dégager la perspective de l'axe des moulins sur la ligne de crête de la Butte. Un travail de qualité, rondement mené par des équipes motivées.

Ce partenariat a fait l'objet d'une convention entre la commune et l'ISSAT, qui permettra de renouveler l'opération, d'année en année. La signature officielle se faisait sur le site même, entre Monsieur Guillotin, Maire de St Jacut les pins, et Monsieur Jehanno, Directeur de l'ISSAT-Redon, en présence des élèves, de Mme Kernel, leur encadrante, et de Monsieur Carpentier, adjoint à la Vie Associative et Culturelle.



Les tâches les plus à risque ont été menées par les services techniques de la commune et par les bénévoles de l'association Eau Grée des moulins, qui assume l'entretien et l'animation autour de ce riche patrimoine de notre territoire.

Les élèves ont également pu échanger avec les professionnels et les acteurs du projet présents sur le site : Elus, agents territoriaux de la commune et également du Service des Espaces Sensibles du Conseil Départemental, Messieurs Pérignon et Judy, ainsi que des responsables associatifs, dont Monsieur Le Breton, président de l'association Eau Grée des Moulins.

Les travaux de la butte sont destinés à retrouver la lande anthropique qui existait et était maintenue par l'activité pastorale autour des moulins, et à préserver une biodiversité intéressante (avifaune, insectes, reptiles, mammifères, flore...), engagement pris entre le Département et la commune dans une convention-cadre de labellisation du site.

La Commission Vie associative et culturelle a créé un groupe de travail pour répondre à un appel à projet national pour les zones dites sèches, en envisageant de l'éco-pastoralisme et des suivis floristiques et faunistiques de la Lande, aidé par des associations, des groupements naturalistes, des agriculteurs et des acteurs du Tourisme local. Un projet à plus long terme.

AMÉNAGEMENT DES PASSAGES POUR LES RANDONNEURS



Les services techniques de la commune ont réalisé et installé 4 passages d'hommes sur le chemin de randonnée entre le Moulin Éon et la station d'épuration. Ces passages permettent de préserver la tranquillité des bêtes qui paissent dans les champs. Les chiens doivent être tenus en laisse sur les passages où les bêtes sont présentes. C'est aussi l'occasion de rappeler le respect des bonnes pratiques :

Ne jetez aucun déchet dans la nature, même pas des restes de nourriture (trognons, épluchures, croutes de fromage, coquilles d'œuf, etc.). Cela crée une pollution visuelle, peut impacter certains micro-organismes et ne fait pas partie du régime alimentaire habituel des animaux sauvages.

Nous remercions les agriculteurs permettant ce passage.

MATINÉE DE NETTOYAGE AU CIMETIÈRE



C'est grâce à un échange entre Eugène Le Breton (responsable associatif) et Richard Lange (Adjoint Voirie et urbanisme) que se sont mobilisés une trentaine de bénévoles pour le nettoyage-desherbage des allées du Cimetière de la commune. Sous un beau soleil, ces petites mains se sont activées pour rendre nettes les espaces entre les tombes. Une mobilisation pour réduire la charge lourde en cette saison des services techniques et pour générer un temps convivial entre des citoyens et des élus de la commune. La matinée du 1er mai s'est achevée autour d'un verre amical, dans le respect des précautions sanitaires.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Nous recherchons des bénévoles pour une prochaine opération (programmée en octobre). Nous vous invitons à contacter la mairie au 02 99 91 28 65.

POINT SUR LA VACCINATION COVID-19

Depuis février, un travail de collaboration entre les communes du territoire, les CCAS, Redon Agglomération, et le centre hospitalier de Redon-Carentoir s'est tissé pour programmer des créneaux de vaccination au centre de vaccination contre la Covid-19 à la salle omnisports de Redon, Lucien Poulard.

Le CCAS de la commune a recensé les personnes isolées ou ayant besoin d'un accompagnement, qui souhaitaient se faire vacciner. Il leur a été proposé l'aide nécessaire (aide à l'inscription et / ou solutions de mobilité). L'hôpital de Redon, porteur du centre de vaccination, avait attribué des créneaux que Redon Agglomération s'est chargé de répartir entre les 31 communes du territoire.

Les 1ers RDV pour la vaccination ont débuté pour Saint Jacut le 5 mars.

Début avril, les 2èmes injections avaient commencé et le rythme est aujourd'hui de 125 créneaux pour la 1ère injection et 250 créneaux en incluant la 2ème injection.

L'hôpital a accordé environ 1/3 des créneaux aux communes. Le reste étant réparti entre les prises de RDV sur doctolib et via la plateforme téléphonique.

VACCINATION OUVERTE À TOUS :

Afin de réserver un créneau, vous pouvez contacter la plateforme téléphonique : 08 05 69 08 21 ou vous connecter sur doctolib.

La volonté annoncée par le gouvernement d'augmenter le nombre de vaccinés, a permis la mise en place de la vaccination chez les médecins généralistes et pharmaciens pour les personnes à comorbidité.

Le centre de vaccination de Redon est monté en charge et assure désormais à 2 350 vaccinations par semaine et cela ne cesse d'augmenter.

QUELQUES CHIFFRES :

Aujourd'hui 29,14% de la population est couverte par une vaccination (25,06% pour la France).

Ce taux de couverture vaccinale place la Bretagne au 3è rang des régions de France.

80% des plus de 80 ans, dont 91% des 75-79 sont vaccinés en Bretagne.

Pour la commune de Saint Jacut les Pins, 90,98% des plus de 70 ans sont vaccinés.

Nous continuons à aider ceux qui sont en difficultés pour s'inscrire pour la vaccination en remplissant la page GoogleForms ou en appelant au 02.99.91.28.65.

Les membres du CCAS, les bénévoles sont chaudement remerciés pour leur participation et leur engagement. Ils ont été très utiles pour accompagner les personnes dans le besoin et ont permis d'aider à rendre les RDV plus agréables et humains.

Le Centre hospitalier remercie également les bénévoles qui permettent un bon fonctionnement du centre de vaccination.

Le recrutement continue, contactez le CCAS, qui transmettra les coordonnées des volontaires au centre hospitalier.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

COMMERCES

CADIER Virginie	LE CÈDRE BLEU	Bar, tabac - Articles de pêche - Jeux de grattage et de tirage	02 99 91 20 30	
DESHAYES Catherine	CATHY COIFF	Salon de coiffure mixte	02 99 91 26 08	
GARGAM Audrey et Romuald	LA MIE DE PINS	Boulangerie Pâtisserie	02 99 91 23 25	
JURÉ Frédéric	LES P'TITS GOURMANDS	Pizzas à emporter	02 99 90 22 12	www.facebook.com/lesptitsgourmands
MARREL Rozenn	PHARMACIE DES PINS	Pharmacie para-pharmacie	02 99 91 30 79	
MOREL Mickaël	BOUCHERIE MOREL	Boucherie, charcuterie alimentation générale	02 99 08 78 70	mickael.morel092@orange.fr www.boucherie-morel.fr
OLLIVIER Fabienne et Raymond	RESTAURANT DES PINS	Restaurant et traiteur	02 99 91 23 65	contact@restaurant-des-pins-traiteur.fr www.restaurant-des-pins-traiteur.fr

MÉDICAL

CORMIER - RICHARD G. GUYOT - LEBOULANGER E.	Cabinet infirmier	02 23 10 33 54
E.H.P.A.D Angélique LESOURD	Maison de retraite	02 99 91 28 87

SERVICES

AMICE Sandrine et Serge	TAXI AMICE	Taxi	02 99 93 43 21	
COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-COEUR	COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-COEUR		02 99 91 26 98	
DURAND Séverine	OPTIMHOME	Conseillère immobilière	06 66 48 23 05	severine.durand@optimhome.com
HERVIEU Jean-François	STS DRONE	Prise de vue et vidéo par drone	06 77 08 87 59	contact@sts-drone.com www.sts-drone.com
HOUDART Aurélie	HOUDART Aurélie	Naturopathe - hygiéniste	06 38 01 51 30	naturopathie56.jimdo.com
LANDAIS Maud	LANDAIS Maud	Yoga	06 49 29 59 17	sadhana.yoga.ml@gmail.com
LAUNAY Claire	MÉTAPHORES	Conseil en écriture	06 08 55 43 39	https://metaphores.net/claunay@metaphores.net
LAURENT Marie	RIONS ET RIEZ	Ateliers du rire	06 31 33 41 46	arcencielenchante56@laposte.net
LHOTELLIER Richard	ST-JACUT AUTOMOBILES	Garage automobile	02 99 91 26 65	
RUPELLAN Tugdual	RUPELLAN Tugdual	Communication	07 85 97 94 11 02 99 70 36 60	tugdual.ruellan@orange.fr www.tugdual-ruellan-communication.eu
ROBERT Samuel	ROBERT Samuel	Communication, graphiste et webdesigner	06 30 40 93 48	contact@sammyrobert.com www.sammyrobert.com
TUCK Gwen	CB SERVICES	Aide administrative en anglais	06 98 19 26 05	

ARTISANAT

BAILET Béatrice	ATELIERS BB	Arts plastiques	06 88 73 18 52	www.beatricebaillet.over-blog.com
BARON Christian	BARON Christian	Cidre, jus de pommes, travaux divers	02 99 71 80 95	
CORBEL Gwenola	GWEN Porcelaine	Peinture sur porcelaine	06 63 99 74 45	gwenporcelaine.com
FERNET Emmanuel	FERNET Emmanuel	Maréchal ferrant	06 32 25 73 69	manu.fernet@yahoo.fr
GASNIER Sophie	LES JOLIES MARGUERITES	Confection de couches, hygiène, soins et entretien biologique	09 54 37 12 66	lesjoliemarguerites@free.fr www.lesjoliemarguerites.com
GAUVIN Bertrand	GAUVIN Bertrand	Maréchal ferrant	06 11 09 54 24	
HAMARD Jacqueline	JH CREATIONS	Peinture sur toiles et bois	06 40 51 17 03	jacham.cre56@orange.fr www.ungrandmarche.fr/boutique/jh-creations

ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES

AGROMARAIS Talent'EA	AGROMARAIS Talent'EA 1 ZI La Gare	ESAT et entreprise adaptée Imprimerie, papeterie, espaces verts, blanchisserie, sous traitance industrielle	02 99 71 90 93	
ALAGNA Romain	WASHUP NETTOYAGE	Nettoyage professionnel et location de matériel	06 46 12 67 61	www.groupe-washup-nettoyage.com
BIDARD René	BIDARD René 5 Les Fontaines	Agencement et rénovation intérieur et extérieur	06 89 04 16 15	renelesfontaines@orange.fr
COULIBALY Awa	COULIBALY Awa 2, La Fourmirais	Vente de produits cosmétiques bio et naturels	06 69 62 09 79	walynbio01@gmail.com www.walyn.fr
COUTON Antoine	COUTON Antoine 27 Trémoureux	Élagage	02 99 91 31 23	
GUYON Dominique	GUYON Dominique 3 Domaine du Port	Terrassement - assainissement - Travaux publics	06 63 84 20 99 02 99 91 29 52	guyontp0251@orange.fr
HAVARD Jérémy	APIC 16 La Lardrie	Plaquiste, création, décoration et amélioration énergétique	06 86 33 46 60	
HEMERY Gabriel	TY BREIZH MACONNERIE	Maçonnerie	07 80 42 20 83	
HERCOUET Gaël	HERCOUET Gaël	Menuisier ébéniste	06 67 40 36 73	gael.hercouet@live.fr
HERCOUET Mickaël	HERCOUET Mickaël 12 La Guidemaie	Peinture	02 99 72 80 46	
MARTIN Vivant	PSR RÉNOVATION 10 Trémoureux	Rénovation d'intérieur	06 48 33 27 50	martin78910@gmail.com
MLM PEINTURE	LE MASLE Maxence 12 Brandicoüet	Peinture, revêtements de sols et murs	02 99 08 40 67	
LE VISAGE TP	LE VISAGE TP Le Bois Guy	Terrassement	02 99 72 11 61	
LOURY Cécilia	LES PARFUMS DE CECI	Vente de parfums, de bougies et de décoration	06 29 88 03 53	cecilia.parfums@gmail.com cecilia.bougie@gmail.com
OLLIVIER Phillippe	OLLIVIER Phillippe 28 rue Angélique Lesourd	Peinture et ravalement	02 99 91 35 74	
PHILIPPE Nelly	LA BOUTIQUE DU SAVON	Vente de produits de beauté	02 99 93 41 36	contact@laboutiquedusavon.com www.laboutiquedusavon.com
RICHARD Bruno	RB TRANS 18 rue du Clos Barré	Transport	06 62 73 86 74	rbtrans@orange.fr
ROBERT David	BREIZH PLOMBERIE DES PINS 2 rue de l'Ardoisière	Installateur de sanitaires	06 88 62 32 26	
ROYER Christophe	J'ACHÈTE LOCAL 12 rue Saint Laurent	Vente à distance sur catalogue spécialisé	06 77 99 30 35	contact@jachetelocal.org www.jachetelocal.org
SOUCHET Anthony	TECHNI-GOM BP 1 La Fourmirais	Entreprise de décapage	06 81 05 51 68	techni-gombp@orange.fr
VOISIN Adrien	SARL VOISIN COUVERTURE 9 rue du Couëdic	Couverture et zinguerie	02 99 91 26 37	

ACTEURS ÉCONOMIQUES

EXPLOITATIONS AGRICOLES

AMOUROUX Martine	Avicultrice	La Houssaye	02 99 71 81 27
BLANCHARD Michel	Exploitation agricole	27, Couesnongle	02 99 91 26 58
BLUSSON Clémence	Apicultrice	32, Tressel	07 55 60 74 00
EARL AVELENN	Paysans distillateurs, huiles essentielles et hydrolats	1, La Tremblaie	02 23 10 33 39 www.avelenn.com
EARL Coraholstein	Exploitation agricole	9 Couesnongle	02 99 91 21 88
EARL de la Gadonnaie	Exploitation agricole	6 impasse de la Gadonnaie	02 99 91 31 34
EARL Kaval	Exploitation agricole	13 le Val	02 99 91 36 31
EARL MONNIER Ronan	Exploitation agricole	11 la Barre	02 99 71 90 03
EARL Le Bois David	Exploitation agricole	1 le Bois David	02 99 91 36 89
GAEC BEILLON Frères	Exploitation agricole	2 Turlu	02 99 71 81 62
GAEC du Bois l'Enfant	Exploitation agricole	4 le Bois l'Enfant	02 99 71 85 78
GAEC du Couëdic	Exploitation agricole Vente directe	le Couëdic	02 99 91 39 58
GAEC du Norgane	Exploitation agricole	24 Tressel	02 99 93 40 15
GAEC le Porho	Exploitation agricole	11 le Haut Bézy	02 99 71 95 38
MATHURIN Morgan	Exploitation agricole	2 la Haute Brousse	06 32 83 29 72
OLLIVIER Marie-Annick	Exploitation agricole	2 le Moulin Eon	02 99 91 35 11
QUEMARD Géraldine	Exploitation agricole	EARL la Barre	02 99 71 22 49
RYO Arnaud	Exploitation agricole	1 Trémoureux	06 89 64 38 97

ÉCOLES

ÉCOLE SAINT JOSEPH	2 rue de la Camors	02 99 91 35 22
---------------------------	--------------------	----------------

TOURISME - PARC DE LOISIRS - GÎTES À LA LOCATION

GICQUEL Erven et Gwendal	TROPICAL PARC	Parc de loisirs & jardin tropical	1, Laugarel	02 99 71 91 98 contact@tropical-parc.com www.tropical-parc.com
NAVE Véronique et Joël	Gîte de france	2, le Baril au Vin		06 80 00 87 18

SI VOTRE ENTREPRISE NE FIGURE PAS DANS LA LISTE OU SI VOUS SOUHAITEZ APPORTER DES MODIFICATIONS, N'HÉSITEZ PAS À ADRESSER UN EMAIL À communication.mairie@st-jacut-les-pins.fr



JH CRÉATIONS

Je suis devenue Jacutaise il y a à peine 2 ans, et je viens vous proposer des créations fait-main en tant qu'auto-entrepreneur,

Le dessin a toujours été une passion et j'ai commencé la peinture il y a maintenant une quinzaine d'années. Maintenant je suis retraitée mais mon enthousiasme est toujours présent pour tout ce qui est fait-main.

Je réalise des peintures de toutes sortes sur toile et sur bois (boîtes à mouchoirs, boîtes à clés, tirelires, pots à crayons, ... et bien d'autres encore).

Je fabrique des porte-manteaux pour enfants en bois chantourné et peint. Personnalisation avec un prénom à la demande.

J'ai également créé en scrapbooking de jolis calendriers perpétuels.



Si vous êtes intéressés par ce genre de créations, voici ma boutique internet :

<https://www.ungrandmarche.fr/boutique/jh-creations>

Voici également ma page facebook pour suivre le fil de mes créations.

<https://www.facebook.com/jhcreations56>

Jacqueline HAMARD

13 Domaine de Villeneuve

56220 Saint Jacut Les Pins

jh-creations

Tel. 06 40 51 17 03

Mail : jacham.creas56@orange.fr

JENNY PEIGNE NI CISEAUX

Une coiffeuse ambulante est présente sur la commune un jeudi par mois de 9h à 13h30, sur le parking de l'ancienne mairie (face à la pharmacie).

N'hésitez pas à la contacter pour prendre RDV

06.49.68.43.43



INFORMATIONS PRATIQUES LES DÉCHETS

TRI ET COLLECTE

Parce que préserver l'environnement est un enjeu capital, trier ses déchets est un geste citoyen vital pour la planète et la santé. Plus de tri, moins de déchets dans la poubelle... Autant d'éco-gestes et de bonnes pratiques.



COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers - bac à couvercle gris

- la collecte a lieu 1 fois par semaine
- le forfait annuel comprend 12 levées par an

Les bacs gris acceptent les ordures ménagères, la vaisselle cassée, les couches et lingettes.

Attention, les mouchoirs, gants et masques à usage unique doivent être déposés dans les bacs d'ordures ménagères dans un sac correctement fermé.

Tri sélectif et emballages - bac à couvercle jaune

- la collecte du tri sélectif a lieu 1 semaine sur 2
- le forfait annuel comprend toutes ces levées

Ils accueillent les emballages : bouteilles, flacons, pots, barquettes, sacs, films et sachets en plastique, briques alimentaires et cartons mais également tous les emballages métalliques. Les emballages doivent être déposés en vrac, sans les laver, sans les imbriquer mais bien vidés.

Un doute, une question ?

Mon bac est trop petit ou trop grand: je souhaite changer de taille

J'emménage, je déménage, ma situation change

Que faire en cas de surplus exceptionnel d'ordures ménagères ou emballages ?

<https://www.redon-agglomeration.bzh/tri-et-collecte>

Il est conseillé de sortir les poubelles dès la veille au soir, la collecte pouvant s'effectuer entre 5h et 21h.

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

Trier à la source permet :

- d'améliorer la qualité des matériaux à recycler
- de réduire les interventions de sur-tri.

Il est donc très important que chaque habitant participe au geste de tri, pour que chaque déchet recyclable soit orienté vers la bonne filière.

Une bonne raison de mettre la poubelle au régime !

PAPIERS, VERRE

De nombreux points d'apport volontaires (PAV) sont à disposition sur la commune de Saint Jacut Les Pins. Les bornes acceptent tous les papiers, enveloppes, journaux et magazines. Pour la colonne verre, y sont déposés les verres et bocaux (sans bouchons ni couvercles qui sont eux à mettre dans le sac jaune).

DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES PARTICULIERS

Déchets d'activité de soin à risque infectieux (médicaments, bouteilles de gaz, déchets dangereux spécifiques, etc) sont acceptés sous certaines conditions dans les déchèteries du territoire.

Le brûlage des végétaux à l'air libre, y compris en incinérateur de jardin, est interdit en tout temps, tout lieu, toutes circonstances et est passible d'une contravention de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450€. (Selon l'article 131-13 du code pénal). Le brûlage des déchets verts à l'air libre reste interdit. En plus d'émettre notamment des particules fines qui dégradent la qualité de l'air, cette pratique est nocive pour la santé humaine.

L'interdiction de brûler est valable pour les particuliers, les établissements publics et les entreprises du paysage (le monde agricole n'étant pas concerné).

Que faire de ses végétaux ?

Les déchets verts sont une véritable ressource pour le potager et pour la biodiversité, mettons-les à profit !

- La tonte de pelouse, une fois séchée au soleil, devient un excellent paillage pour les arbustes et le potager.
- Les petits branchages, feuillages et tailles de haie peuvent se broyer facilement à l'aide d'une tondeuse. Le broyat est utile pour éviter la repousse des mauvaises herbes, maintenir une bonne humidité dans le sol et protéger les plantations du froid comme des fortes chaleurs.

Équipez-vous d'un composteur ! Dans l'objectif de préserver l'Environnement, REDON Agglomération propose à ses habitants la vente de composteurs. Écologique et économique, le compostage réduit la production d'ordures ménagères au sein de chaque foyer, entraînant par conséquent une réduction globale des coûts supportés par chaque foyer, et par la collectivité.

Des associations locales pour broyer vos végétaux, valoriser vos déchets verts, et diminuer les dépôts en déchèterie, c'est possible grâce aux broyeurs de végétaux ! Plusieurs associations locales proposent d'utiliser de tester et utiliser du matériel adapté, en prêt ou location.

Les associations du territoire Interrogations, démonstrations, contacts... Les initiatives locales sont nombreuses ! Contactez nos associations partenaires pour obtenir des informations sur le broyage des végétaux et la location d'un broyeur*

- IACA 1, place Jules Verne - 44630 Plessé 06 68 10 19 01
- VerTige 1, Le moulin roche - 35600 Bains-sur-Oust <http://vertigeredon.blogspot.com>
- T'as qu'à broyer Place de la mairie - 56350 Allaire 06 04 19 84 33 ou 06 89 94 26 62
- Ambroyage 1, place de la mairie - 44290 Pierric 02 40 07 92 05

Collecte d'amiante sur inscription et sur des périodes de l'année, un dépôt d'amiante est possible. Quantité, conditionnement, rendez-vous... Retrouvez sur la page de REDON Agglomération l'ensemble des conditions et modalités d'inscription.

DÉCHÈTERIES

Réparties sur le territoire, les 8 déchèteries permettent aux particuliers et professionnels de déposer les déchets non collectés en porte à porte; ceux-ci sont alors triés puis valorisés.

INFORMATIONS PRATIQUES LES DÉCHETS

RÉDUIRE SES DÉCHETS

Bien en amont du geste de tri, réduire ses déchets consiste à adopter un comportement responsable en questionnant ses pratiques d'achat, sa consommation, ses habitudes...

Territoire Zéro Déchet

Labellisée Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, REDON Agglomération fait la promotion de solutions simples et pratiques.

Objectif : réduire les déchets, tout en réalisant des économies.

Pour réduire les déchets, connaître le contenu de sa poubelle est un préalable indispensable.



La collectivité, au service des particuliers

- découvrir le compostage : grâce à des formations et à la mise à disposition de composteurs
 - tester les couches lavables : mise à disposition gratuite d'un kit d'essai
 - apposer l'autocollant stop-pub sur la boîte aux lettres, pour réduire les imprimés publicitaires non souhaités
 - déposer les objets encore en bon état en recycleries ou dans les locaux de réemploi de certaines déchèteries, pour un deuxième cycle de vie utile et solidaire
 - donner ou vendre sur Récupventeici.bzh, une plateforme gratuite locale pour faciliter les échanges en proximité
- des professionnels
- pré-diagnostic d'accompagnement individuel
 - une boîte à outils, pour aller plus loin dans la gestion des déchets de l'entreprise
 - un accompagnement gratuit, pour identifier avec l'entreprise des pistes d'actions pour réduire certains déchets, et mieux les valoriser.

RECYCLERIES, DONS, ÉCHANGES, RÉCUP

Donner les objets, vêtements ou meubles inutilisés, cela peut être un acte solidaire, environnemental, mais également un geste en faveur de l'économie circulaire et locale.

Pour offrir une seconde vie aux objets, différentes options et sites de réemploi sont accessibles sur le territoire.

En recyclerie

Les équipes et bénévoles collectent, réparent et mettent en vente tous types d'objets, à des prix accessibles.

Sur le territoire, 3 recycleries sont dédiées au réemploi.

- à Redon : La Redonnerie
- à Conquereuil : écocyclerie sociale et solidaire Recycle & Don
- à Pipriac : Tezea

Grâce à l'apport volontaire des habitants, environ 70% des biens qui y sont collectés sont valorisés ! Cela permet d'économiser sur les coûts de traitements des encombrants, donner une deuxième vie à vos objets et créer du lien social. Repair-café, ateliers,... des

animations sont régulièrement proposées pour découvrir, apprendre et échanger.

Des locaux sont aménagés dans la plupart des déchèteries du territoire pour accueillir les dépôts d'objets en bon état.

DON DE MATÉRIEL NUMÉRIQUE

Vous possédez des appareils numériques dont vous n'avez plus l'usage ? Qu'ils soient obsolètes, ou plus récents, la coopérative sociale Déclic récupère tout matériel, pour un réemploi, un reconditionnement ou une orientation vers une filière spécialisée.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont interdits selon la loi du 15 juillet 1975 et font l'objet d'une Amende Pénale.

Un habitant qui dépose, abandonne, jette ou déverse tous types de déchets sur la voie publique (en dehors des conditions fixées par arrêté), encourt une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1500€.

LE SERVICE RELATION À L'USAGER DE REDON

AGGLOMÉRATION EST DISPONIBLE POUR TOUTES

DEMANDES D'INFORMATIONS AU : 02.99.70.34.34 OU

CONTACT@REDON-AGGLOMERATION.BZH

EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Numéro utile : 02 99 70 34 34

eau.assainissement@redon-agglomeration.bzh

RAMASSAGE DES BACS SUR LA COMMUNE

RAMASSAGE DES BACS JAUNES

tous les mardis en semaine paires

RAMASSAGE DES BACS GRIS

tous les jeudis

Pensez à sortir votre bac la veille au soir





RAPPELS IMPORTANTS

RÈGLES DU BIEN VIVRE - DU SAVOIR VIVRE A SAINT-JACUT LES PINS

Il est régulièrement fait état d'incivilité auprès de la mairie.

- Des tickets de jeux perdants sont jetés régulièrement sur la voie publique;
- Des dépôts sauvages sont constatés;
- Il a été signalé des brûlis dans certains quartiers de la commune. Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'allumer des feux (Article 84 du règlement sanitaire départemental).
- Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : jours ouvrables : de 8h30-12h00 et 14h30-20h00 – samedis : 9h00-12h00 et 15h00-19h00, dimanches et jours fériés : 10h00-12h00.
- Veuillez également à respecter l'entourage en soirée ou la nuit

Pour éviter des situations conflictuelles, il est important que chacun soit respectueux de son environnement et de son voisinage.

PROPRIÉTAIRES DE CHIEN : RAPPEL DES RÈGLES ET DES BONS GESTES



De nombreuses plaintes concernant des chiens en divagation ont été enregistrées en mairie. La municipalité rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse, pour un meilleur "bien vivre ensemble".

Des mesures de mise en fourrière vont être prises en cas de non-respect de la législation. Une mise en fourrière entraînera une amende au propriétaire.

Face à la recrudescence ces derniers mois de chiens errants sur l'étendue du territoire communal, la municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires de chien, afin de leur rappeler quelques règles, comme celle de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques, seuls et sans maître, et les bons gestes responsables du quotidien..

Chiens errants sur le domaine public...Quels dangers ?

Est qualifié d'animal errant, tout chien qui en dehors d'une action de chasse n'est plus sous la surveillance effective de son maître et qui se trouve à plus de 100 mètres de l'habitation de son maître.

Un chien errant, c'est avant tout un danger pour lui-même mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs...) et les divers élevages. Un chien qui n'est plus sous le contrôle de son maître, c'est multiplier les risques d'accidents, d'atteintes aux biens et à la tranquillité du public et des élevages. Sécurisons l'espace public et respectons les règles pour mieux le partager.

En quelques mots...qu'est-ce qu'impose de posséder un chien ?

En vue de limiter les incidents causés, aux personnes ou à leurs biens, par des chiens en divagation, voici les dispositions qui vous sont demandées :

- Interdiction de laisser divaguer les chiens sur le domaine public de la commune, seuls et sans Maître en dehors d'une action de chasse,
- Imposer aux propriétaires de veiller à ce que leurs chiens ne puissent constituer un risque d'accident, ni porter à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité du public et des élevages,
- Imposer la tenue en laisse pour tout chien de 1ère ou de 2ème catégorie circulant sur le domaine public. L'animal doit également être muselé,
- Imposer le ramassage des déjections de son animal sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons,
- Tout chien circulant sur la voie publique doit être identifiable.

DÉCLARATION DES RUCHES



Entre le 1er septembre et le 31 décembre.

- une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
 - Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation
- Quels avantages pour les apiculteurs ?

- connaître l'évolution du cheptel apicole
 - améliorer la santé des abeilles
 - mobiliser des aides européennes pour la filière apicole
- Une procédure simplifiée de déclaration en ligne mesdemarches.agriculture.gouv.fr

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



QUI? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, et dans les 3 mois qui suivent votre date d'anniversaire.

POURQUOI? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT?A la mairie de votre domicile. Il faut se munir de sa carte d'identité et du livret de famille.



INFORMATIONS

LES PERMANENCES À SAINT-JACUT-LES-PINS

ASSISTANTE SOCIALE: MME GERVOT

Tel : 02 99 71 91 15

Permanences possibles en Mairie
(uniquement sur rendez-vous)

LES PERMANENCES à ALLAIRE

AU CENTRE ASSOCIATIF

ADIL CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

3ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h
Salle 2 - 1er étage

ADAPEI SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (PERMANENCES EDUCATEURS)

Vendredi de 14h à 18h selon planning
Salle 2 - 1er étage

ASSOCIATION DES VEUFES ET VEUFES DU MORBIHAN

3ème samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30
salle 2 - 1er étage

MUTILÉS DU TRAVAIL

3ème jeudi de chaque mois de 11h à 12h
Salle n° 1-bis - Rez de Chaussée

À LA MAIRIE

MISSION LOCALE

1er et 3è mardi de chaque mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02 99 72 19 50

CLIC

1er et 3ème lundi de chaque mois de 14h à 16h
Sur Rendez-vous au 02 99 71 12 13

LES PERMANENCES à REDON

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Point d'accueil interrégional à REDON
Route de Rennes.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille et Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière : 2 rue du Docteur Lagrée - BP 70109- 35601 REDON CEDEX. Celui-ci fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 17h, sans interruption et concerne tous les assurés de la commune de Saint-Jacut-Les-Pins.
Téléphone : 36 46

CARSAT BRETAGNE

Sur rendez-vous au 02 99 26 74 74

3 permanences par semaine: situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON

C.I.C.A.S. (RETRAITE COMPLÉMENTAIRE)

Contact : 0820-200-189

MAISON DE L'HABITAT

Conseils et financement de vos travaux d'amélioration énergétique.

66, rue des Douves - 35600 REDON

02 99 72 16 06

dev.urbain@redon-agglomeration.bzh

SPANC

16 RUE Victor Hugo

35600 REDON

02 99 70 34 34

POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Documents à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition) de moins de 3 mois.
- ancienne carte électorale.
- Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription se fait d'office.

Inscription tout au long de l'année s'il n'y a pas de scrutin ou jusqu'à 6 semaines avant le 1er tour d'un scrutin.

POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Depuis le 1er décembre 2016, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Pour tout renseignement, contacter le service de l'état civil en mairie au 02 99 91 28 65

ou par mail : accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

LA POSTE

Changement de réglementation douanière.

À partir du 1er juillet 2021, les colis provenant d'un pays extérieur l'union européenne seront soumis au règlement de la TVA dès le premier euro.

La poste vous conseille de régler la TVA au moment de votre achat, directement auprès du site de commerce en ligne. Vous bénéficierez ainsi d'une livraison dans les meilleures conditions.

Si la TVA n'est pas payée lors de votre achat en ligne :

- elle devra être payée en France avant ou au moment de la livraison ;
- des frais de dédouanement s'ajouteront au moment de la TVA.

Les solutions de paiement de la TVA :

- directement sur le site marchand au moment de l'achat. Vous n'aurez ainsi aucun frais de dédouanement supplémentaire.

- sur notre site de paiement sécurisé :

<https://www.laposte.fr/frais-douane>, muni de votre numéro d'envoi ou de votre avis de passage. En réglant en ligne, vous bénéficierez de frais de dédouanement réduits (2€ ou 5€ selon le type de colis)

- auprès de votre facteur lors de la livraison. les frais de dédouanement s'appliquent au plein tarif : 8€ (règlement par chèque ou espèces si vous avez l'appoint).

- dans votre bureau de poste (ou un point partenaire) muni de votre avis de passage. Les frais de dédouanement s'appliquent au tarif plein de 8€ (règlement par carte bancaire, par chèque ou en espèces (dans les points de contact acceptant ce dernier mode de paiement)).

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-François MERLIER

06 74 80 61 71

jean-francois.merlier@conciliateurdejustice.fr

MISSION LOCALE



LA MISSION LOCALE : L'ACCOMPAGNEMENT DES 16-25 ANS

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

DES PLACES SUPPLÉMENTAIRES EN GARANTIE JEUNES.

L'année 2021 voit le nombre de jeunes pouvant accéder à la Garantie jeunes doubler. Avec un assouplissement des conditions d'entrée, la Garantie jeunes peut s'adresser à vous. Elle consiste en un accompagnement intensif, collectif et individuel, avec l'objectif de multiplier les expériences professionnelles et faciliter votre accès à l'autonomie. En contrepartie, vous bénéficiez d'une allocation de 497,01 par mois.

Venez nous rencontrer à la Mission locale pour en parler.



L'ACCÈS AUX SOINS UNE PRIORITÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

Depuis plusieurs années maintenant, l'accès aux soins et à une bonne prise en compte de l'ensemble des problématiques de santé des jeunes constitue une priorité pour la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine ... et davantage aujourd'hui dans le contexte que nous connaissons.

-Permanences psychologue : Nous proposons un accès, sur rdv, à une permanence avec une psychologue afin de pouvoir aborder les difficultés que vous rencontrez, dans un cadre confidentiel. Ce service, actuellement disponible 1 jour par semaine, devrait être renforcé très bientôt.

-Accueil Maison Des Adolescents (MDA) : besoin de parler sur des sujets tels que les relations familiales, amicales ou amoureuses, la scolarité, le stress, la déprime ou encore les questions de santé, la Maison des adolescents de Loire Atlantique, dans la cadre du projet CONTACT, vous propose un accueil pour les jeunes de 11 à 21 ans au 3 rue Charles Sillard.

-Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) : ces permanences vous permettent de répondre à toutes vos questions relatives à votre consommation. Le principe est de faire le point, éventuellement de proposer une aide. Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet...

-Médecin généraliste : depuis plusieurs mois un médecin généraliste propose, non pas des consultations, mais des permanences de conseil et d'écoute sur l'ensemble des questions de santé que vous pouvez vous poser.

Contactez la Mission locale pour plus d'information et prendre rendez-vous.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DES JEUNES DU TERRITOIRE !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.



Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com



INFORMATIONS

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR INTRAMUROS.

L'APPLICATION INTRAMUROS PERMET D'INFORMER, D'ALERTE ET DE VOUS FAIRE PARTICIPER À LA VIE LOCALE.

VOUS RECEVEZ LES ALERTES DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE. VOUS ACCÈDEZ AU JOURNAL DE LA COMMUNE, AUX ÉVÉNEMENTS DE VOTRE BASSIN DE VIE ET AUX POINTS D'INTÉRÊT TOURISTIQUES.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

COMMUNE DE ST JACUT LES PINS

AVIS AU PUBLIC

La mairie débutera ces horaires d'été à compter du 1^{er} juillet 2021 :

<u>Lundi</u> :	13h30 à 17h00
<u>Mardi</u> :	13h30 à 17h00
<u>Mercredi</u> :	13h30 à 17h00
<u>Jeudi</u> :	13h30 à 17h00
<u>Vendredi</u> :	13h30 à 17h00
<u>Samedi</u> :	Fermé au public

L'Agence Postale Communale conserve ses horaires :

<u>Du lundi au vendredi</u> :	13h30 à 15h45
<u>Le samedi</u> :	9h00 à 11h45



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

LA LETTRE DE L'OPPOSITION

Pour commencer, nous tenons à remercier la majorité d'avoir poursuivi les projets de la précédente mandature, comme le lotissement des Callunes dont les premiers lots avaient été réservés, ou la renaturation de la Butte des Moulins. Nous sommes toujours motivés pour faire avancer la commune et soutenons les projets qui vont dans ce sens.

Par contre, nous ne pouvons accepter certaines conduites : les indemnités d'élus augmenteront à nouveau en 2021 : +11.000€ par rapport au budget de l'année dernière, une vente de terrain à un prix symbolique à une conseillère de la majorité, le paiement de 900 repas non livrés à l'entreprise qui fait les repas scolaires, mais le refus de dédommager nos commerçants...

Nous attirons aussi l'attention sur les dépenses engagées, par exemple le lotissement des Callunes qui ne prévoit aucune qualité environnementale, le coût de la réfection de la salle polyvalente pour 1 millions d'euros, sans réelle plus-value pour les associations, la numérisation de l'information qui exclut les personnes non équipées. Le panneau d'affichage est important, y compris pour les gens de passage.

Nous vous informons des démissions de Laurence MORGANT et Patrick HERVIEUX, fatigués du traitement réservé à l'opposition dont les propositions ne sont jamais écoutées et régulièrement victimes de quolibets. Nous les remercions pour toutes ces années passées au service de la commune.

Nous vous souhaitons à tous un bon été qu'il soit le plus « normal » possible. Courage à nos commerçants qu'il faut continuer à soutenir et merci à nos professionnels de santé et de soins qui ont beaucoup œuvré et oeuvrent encore. Ensemble, nous vaincrons.

Christophe ROYER

Vous m'avez élue. Une partie de vous me connaissez pour ma façon d'être. D'autres ne me connaissent pas. En tous les cas, je n'ai jamais laissé personne guider ma vie, mes choix, mes sentiments. C'est pourquoi vous ne verrez plus mon nom apparaître dans la liste « opposition ».

Je suis une élue de la commune à part entière, je continue donc de vous représenter au même titre que les autres élus, en vous apportant toujours mon écoute.

Je reste libre de mes choix et de mes mots.

Méline RADIN

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER ET RECEVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
WWW.ST-JACUT-LES-PINS.FR



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR LA PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ SAINT JACUT LES PINS



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR L'APPLICATION
INTRAMUROS

TÉLÉCHARGEZ-LA !

CALENDRIER DES FÊTES 2021

AOUT

Dimanche 8
Vendredi 20
Dimanche 29

Vide grenier / Espoir Foot
Don de sang
Fête des Moulins / Eau Grée des Moulins

SEPTEMBRE

Dimanche 5
Samedi 11
Dimanche 12
Dimanche 12
Dimanche 19

26 ème Rando VTT, Pédestre et Cyclo / Les Drillaü
Tournoi de basket / SJBE 56
Finale VTT / Asso VTT des pays de Vilaine
Vide grenier spécial randonnée / Les Crinières de l'Arz
Journée du Patrimoine / Eau Grée des Moulins

OCTOBRE

Dimanche 3
Dimanche 10
Dimanche 17
Samedi 23

Concours de belote / club de l'amitié
Repas de la paroisse
Concours de chant / Arc-en-ciel enchanté
Repas du CCAS

NOVEMBRE

Vend 12 / Sam 13
Samedi 20
Dimanche 21

Festival Mots Zik
Choucroute / Espoir Foot
Loto / Club de l'amitié

DÉCEMBRE

Dimanche 4
Vendredi 17
Mardi 28

Pot au feu / club de l'amitié
Arbre de Noël / APEL
Balade du bout de l'an

